



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



**Séminaire national sur
« Les Etats-Nations
face aux défis de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest :
le cas du Cap Vert »**

RAPPORT FINAL

Praia, Ile de Santiago, Cap Vert, 4-5 avril 2007

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACBF	Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique
APE	Accord de partenariats économiques
CEDEAO	Communauté économique des Etats d’Afrique de l’Ouest
CILSS	Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au SAHEL
CPLP	Communauté des pays de langue portugaise
FAC	Fondation Amílcar Cabral
MOST	Programme de gestion des transformations sociales (UNESCO)
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l’Afrique
PALOP	Pays africains de langue officielle portugaise
UA	Union africaine
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l’Education, la Science et la Culture

INTRODUCTION

Les 4 et 5 avril 2007, s'est tenu dans la ville de Praia un séminaire sur « Les Etats-Nations face aux défis de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas du Cap Vert », organisé par la Fondation Amílcar Cabral, l'unité régionale pour les sciences sociales et humaines du bureau de l'UNESCO à Dakar, et le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO.

La réalisation du séminaire a également bénéficié de l'appui du gouvernement du Cap-Vert, de Trust-Africa et de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF).

Cette initiative s'insère dans le champ d'action du Programme MOST sur la gestion des transformations sociales, qui pilote un débat intense sur la problématique de l'intégration en Afrique occidentale, parrainant des études et des ateliers nationaux dans chacun des Etats-membres de la CEDEAO.

Les études et les ateliers constituent des points de départ et de débat sur l'intégration ouest africaine, discutant les expériences des organisations régionales et/ou sous régionales, nommément la CEDEAO, CILSS, UEMOA, etc.

Le séminaire de Praia arrivait à un moment particulièrement important et intéressant pour le Cap Vert, alors que l'archipel récemment reconnu par les Nations Unies comme Pays de Développement Moyen est confronté à une série de défis consécutifs de cette nouvelle réalité.

Ainsi, la tendance prévisible de la diminution de l'aide publique au développement exige du gouvernement et de la Nation une capacité pour entreprendre la recherche de partenariats publics et privés, nationaux et internationaux, qui puissent continuer à assurer le progrès de développement et permettre d'augmenter la compétitivité du pays.

Cette démarche est d'autant plus importante quand on fait face, dans un monde globalisé, à des défis nouveaux et chaque fois plus complexes, où les facteurs qui déterminent, en un temps unique, les avantages comparatifs et compétitifs sont, par ailleurs, fluides et mobiles.

Pour un petit Etat insulaire et sahélien, dépourvu de ressources naturelles, la recherche d'ancrages pour faciliter le processus d'intégration dans le marché global est plus qu'un impératif : c'est une nécessité.

Dans le présent contexte, l'intégration économique et l'établissement de partenariats avec des groupements économiques gagnent en importance, aussi bien au niveau de la définition de priorités politiques, gouvernementales qu'au niveau de la définition de la liste des priorités dans les relations internationales.

Cette configuration finit par s'étendre à la société civile, avec les opérateurs économiques, intellectuels et académiques, ainsi qu'aux en leaders d'opinion, pour thématiser les choix réels ou potentiels des décideurs politiques.

Dans le contexte concret du Cap-Vert - dans une réflexion parfois réglée par des ambiguïtés et positions manichéennes -, les positions oscillent entre le fait de rester ou de sortir de la CEDEAO et de chercher un « porto de abrigo » dans l'établissement de ce qui a fini par s'appeler «Partenariat spécial avec l'Union Européenne».

Comme on pourra le voir dans l'analyse de beaucoup de communications et de débats qui suivent : l'atelier de Praia a amené une discussion publique, dans un forum pluriel, sur cette problématique de manière claire, aussi bien au niveau des acteurs présents que des positions techniques et politiques débattues.

Il ressort également du séminaire, la conscience de l'importance du programme de recherche sur « Les Etats-Nations et de défi de l'intégration régionale de l'Afrique de l'Ouest » dans l'adaptation des possibilités de circulation des élites régionales, condition importante pour la connaissance mutuelle et également facteur favorisant la construction de projets communs régionaux.

Dans ce sens, le séminaire a constitué un premier pas dans la réalisation de la recherche en sciences sociales sur l'intégration régionale et son interface avec le processus d'élaboration des politiques publiques.

Objectifs du séminaire

L'atelier de Praia, réalisé les 4 et 5 avril 2007, faisait suite à neuf autres ateliers nationaux effectués dans d'autres pays de la région. Considérant que le Cap Vert constitue l'unique Etat, non continental, de l'Afrique occidentale, il s'était fixé les objectifs suivants :

- Identifier les différents domaines, tant globaux que spécifiques ou sectoriels, couverts par l'intégration régionale ;
- Analyser le processus historique et la situation actuelle du Cap vert en relation avec la dynamique locale de l'intégration régionale ;
- Discuter de l'état de la coopération du Cap Vert dans le contexte régional ;
- Identifier les défis et les perspectives de l'intégration régionale ;
- Permettre l'échange des idées et points de vue entre les divers acteurs sur le processus d'intégration régionale.

Ainsi, pendant deux jours, ont été discutées et explorées les spécificités historiques, sociales et culturelles, ainsi que les défis économiques et politiques du Cap-Vert. De la même façon, le séminaire avait comme objectif de confronter la réalité et les spécificités du Cap Vert avec celles des autres pays de la région ouest africaine, ce qui a justifié la présence des coordinateurs du programme de plusieurs pays.

PREMIER JOUR : 4 AVRIL 2007

I – CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture du séminaire a été présidée par Dr. Aristides Raimundo Lima, Président de l'Assemblée nationale en présence du Président de la Fondation Amilcar Cabral, l'ex Premier Président de la République du Cap Vert, Aristides Pereira, le Sous-directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines, Pierre Sané, et le Recteur de l'Université du Cap Vert, Antonio Correia e Silva.

Dans son allocution d'ouverture, le Président de la Fondation Amilcar Cabral, en tant que co-organisateur de l'évènement, a tenu à remercier les divers partenaires pour la réalisation du séminaire, le Président de l'Assemblée nationale qui a accepté de présider la séance solennelle d'ouverture, et a réaffirmé l'importance de l'évènement en soulignant que le séminaire arrive « à un moment où tous les pays de la sous-région débattent des problèmes résultant des défis de l'intégration régionale pour laquelle le Cap Vert assume également sa responsabilité en ce qui concerne l'importance et l'opportunité du débat sur les partenariats stratégiques, recherchant à réunir les divers acteurs de la société capverdienne : politiques, décideurs, entrepreneurs, intellectuels, techniciens et citoyens. »

Il a également rappelé que la Fondation Amilcar Cabral a la conviction que les activités de recherche dans ces domaines, et l'ouverture du dialogue avec les divers secteurs de la société capverdienne, sont d'une extrême importance pour le futur du Cap Vert. Ceci parce que l'analyse désintéressée et décomplexée des grandes questions nationales peut permettre d'influencer le processus de prise de décisions à partir d'un oeil pluriel et aux multiples facettes.

Dans champ d'action, la Fondation Amilcar Cabral a pris la décision de créer, en son sein, un Centre d'Etudes Africaines, espace privilégié pour la promotion de programmes de recherche et de débat sur les grandes questions qui s'attachent à la réalité africaine du Cap Vert et ses relations avec les autres pays du continent.

Pour sa part, le Sous-Directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines, M. Pierre Sané, a démarré son intervention en contextualisant la réalisation du séminaire, rappelant qu'il fait suite à d'autres déjà réalisés dans environ huit pays voisins, membres de la CEDEAO pour, ensuite, relever l'importance que l'UNESCO, dans le cadre du Programme MOST, a donné aux chercheurs de la CEDEAO, facilitant échanges et synergies qu'une perspective pluridisciplinaire et internationale peut créer et qui peut, également, constituer un élément actif de l'intégration au service des peuples africains.

Mais il a également souligné le fait que l'intégration régionale constitue aujourd'hui une condition de développement. Malgré les conflits encore existants dans la région – ou que peut favoriser une lecture pessimiste de l'intégration – le défi de l'intégration régionale doit être au coeur des politiques des gouvernements tel que la mondialisation l'exige déjà. Dans ce contexte, l'orateur a signalé que le succès de l'intégration régionale ouest-africaine constitue un grand et véritable défi.

Se référant à la pensée d'Amilcar Cabral, M. Sané a souligné, en le citant, que « *La mise en valeur, dans un ensemble, des richesses de notre continent, des capacités humaines, morales, culturelles de notre continent, contribuera à créer un espace humain riche, considérablement riche, qui pour sa part contribuera à enrichir encore plus l'humanité. Mais nous ne voulons pas que le rêve de ce but puisse trahir dans ses réalisations les intérêts de chaque peuple africain.* »

Inscrivant une nouvelle fois la réalisation du séminaire dans le cadre régional, le Sous-Directeur général de l'UNESCO pour les Sciences sociales et humaines mentionna le fait que « *c'est dans le cadre d'une concertation croissante des interfaces entre recherche et formulation des politiques que l'UNESCO s'est intéressée à la problématique de l'intégration en espérant que, à la fin du processus, tous les acteurs impliqués aboutiront à trois résultats, à savoir : i) la mise en place, dans chaque pays, d'un mécanisme qui permette de poursuivre le dialogue ;ii) l'organisation d'une Conférence internationale sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest qui permette la synthèse de cette série de séminaires ; iii) la création d'un « Centre de Recherches ouest africain pour l'intégration régionale qui pérennise et développe la réflexion. »*

De la même façon, le Recteur de l'Université du Cap Vert a souligné l'importance que cette institution accorde aux initiatives de ce genre, surtout provenant d'institutions de la société civile, en certifiant que « *l'Université du Cap Vert se sent toujours engagée et motivée à participer quand le thème - tel que celui qui va être discuté – est relatif aux relations culturelles, scientifiques, commerciales et démographiques du Cap-Vert avec son voisinage continental.*».

Confirmant la condition africaine de l'Université du Cap Vert, le Recteur a réitéré l'engagement de contribuer, à partir d'actions de formation, de recherche et de réflexion, au renforcement du pouvoir scientifique du continent et à l'approche des membres de la communauté scientifique et académique africaine.

Centré sur la problématique de l'intégration ouest-africaine, thématique centrale du séminaire, le Prof. Correia e Silva a rebondi sur le fait que, pour lui, l'intégration est essentiellement un problème de connaissances. Selon lui, c'est « *uniquement par la connaissance approfondie des potentialités de développement qu'elle renferme, et uniquement par la connaissance des mécanismes au travers desquelles elle se pourvoit, [que] les peuples seront conscients de leurs options d'insertion internationale* ». Dans ce cadre, une fonction de relèvement est conférée aux universités africaines, fonction que l'Université du Cap Vert accepte et assume.

Finalement, le Président de l'Assemblée nationale du Cap Vert, Dr. Aristides Lima a souligné dans son intervention que la thématique du séminaire, est devenue une question incontournable de la politique extérieure capverdienne, dans le contexte d'aujourd'hui.

Procédant à une analyse juridico-constitutionnelle de l'intégration, le Président de l'Assemblée nationale a accentué la manière dont les diverses constitutions capverdiennes ont incorporé cette problématique. Dans ce cadre, la première Constitution de 1980 disposait dans son article 1793 que « *sans préjudice des conquêtes menées durant la lutte de libération nationale, la République du Cap Vert participe aux efforts déployés par les Etats africains, au niveau régional ou continental, dans la concrétisation du principe de l'unité africaine* ». A cette fin, a rappelé l'orateur, l'actuelle *Carta Magna* (1992) consacre dans l'Article 1177 que « *l'Etat du Cap Vert s'engage dans le renforcement de son identité, de l'unité et de l'intégration africaines* ».

Dans ce sens, la recherche de l'intégration régionale et sous-régionale a un statut constitutionnel, démontrant la volonté politique des acteurs politiques capverdiens dans ce projet.

En outre, en rappelant le cheminement de l'idée d'intégration africaine dans l'histoire politique du continent, le Président de l'Assemblée nationale a démontré comment différentes générations de leaders africains se sont battus pour l'unité des peuples, des Etats et des Nations d'Afrique. Ainsi, la génération de l'indépendance des pays africains, parmi lesquels des personnalités comme Amilcar Cabral furent désignés comme de grands idéologues du Panafricanisme.

Il en résulte néanmoins qu'un ensemble de pas a déjà été fait, notamment au niveau institutionnel et pratique qui se sont traduits au plan continental dans la création de l'Union Africaine, tout comme dans le NEPAD, et au niveau régional par la CEDEAO.

Le Président de l'Assemblée nationale a réaffirmé, dans son allocution que « *le Cap Vert – en tant que pays ayant bénéficié de l'action de l'OUA dans sa lutte pour l'indépendance, qui fut membre de l'OUA, et est membre de l'Union Africaine et de la CEDEAO ne peut pas renoncer à*

s'approprier le nouveau cadre institutionnel de l'intégration africaine ni à réfléchir dans ces structures dont il est membre, et en tant que tel titulaire de droits et d'obligations.»

Dans sa réflexion, le Dr. Aristides Lima a indiqué les défis et les contraintes qui, de son point de vue, pourraient être les ennemis de l'intégration. Dans ce contexte, il a relevé l'existence d'Etat « soft » que « *ne parviennent pas à réaliser les objectifs qui s'imposent, se montrant faibles sur le plan institutionnel et faibles en termes de revenus. Cela augmente l'inertie politique, le manque de ressources financières et humaines, la prolifération ou la redondance des institutions et la construction des institutions du haut vers le bas.* »

De la même façon, la méconnaissance de la part de la société civile et des citoyens des Etats-membres de leurs institutions supranationales empêche non seulement une effective élévation et internalisation de l'importance des dernières, mais elle rend également difficile le passage de la dimension politico-institutionnelle à la dimension économique, sociale et culturelle.

Néanmoins, le Président a souligné que le moment paraît adéquat et opportun pour discuter des défis que l'intégration régionale pose. Pour le Cap Vert, il est nécessaire d'élever ses responsabilités politiques, institutionnelles et statutaires, ainsi que de rechercher « *des formules d'organisation institutionnelles internes pour la promotion d'une participation active et consistante du pays dans le cadre de la CEDEAO et de l'Union Africaine en général, de donner une visibilité institutionnelle à cette préoccupation par son intégration au niveau de la politique extérieure.* »

Le Président de l'Assemblée nationale a terminé son discours d'ouverture en appelant tous à « *rechercher et parcourir notre propre chemin en fonction de notre histoire africaine et des objectifs majeurs de la République.* »

II- CONFERENCES ET DEBATS. SYNTHESE

- Conférence:** La problématique de l'émigration clandestine et les Droits humains
- Conférencière:** Dr^a Vera Duarte, magistrate et Présidente de la Commission nationale pour les droits humaines et la citoyenneté
- Modérateur:** Dr. David Hopffer C. Almada, avocat et Député
- Débatteur:** Dr^a. Zelinda Cohen, historienne et Commissaire de la Commission nationale pour les Droits humains et la citoyenneté

La conférencière a construit son intervention autour de deux grands axes articulés autour des droits humains.

Le premier axe développé a consisté en l'analyse de la problématique des migrations internationales et de sa magnitude actuelle, qu'elle doit en grande partie aux fortes restrictions imposées par les pays développés aux flux de populations provenant des pays non développés.

Le deuxième axe était centré sur l'analyse de la situation actuelle du Cap Vert qui, pour la première fois de son histoire, s'est transformé en un pays d'immigration. Dans ce cadre, la conférencière s'est proposée de se pencher sur l'impact de cette immigration dans la société capverdienne et, dans ce contexte, d'analyser les politiques publiques d'immigration.

Cependant, la conférencière a immédiatement analysé « *l'immigration clandestine* », expression non discutée en terme de sa capacité heuristique, prise sans en faire critique, en tant que flux de populations d'un pays déterminé entrant dans un autre par des voies et des procédés illégaux.

Pour la conférencière, un tel phénomène résulte de l'instabilité des pays non développés, marqués par des phénomènes de guerres et d'autres conflits armés, de mauvaise gouvernance, de la faim, de la pauvreté, de la corruption, de l'intolérance politique et religieuse, etc.

L'inexistence de conditions de fixation dans les pays d'origine et les difficultés imposées dans les pays de destination engendrent, du point de vue de l'auteur, une multiplication des situations de violation des droits humains associées à des conditions de transport dangereuses et inhumaines et contribuent ainsi à alimenter l'industrie « *d'immigrants clandestins* ».

Dans ce contexte, l'analyse de cette problématique, complexe et multidimensionnelle, requiert un recentrage sur les « *immigrants clandestins* », en tant qu'êtres humains, détenteurs de droits, et ensuite seulement sur les Etats et leurs politiques d'immigration.

Dans la perspective de la conférencière, nonobstant l'existence d'une grande quantité de Pactes et autres instruments juridiques internationaux en la matière, la question n'a pas réussie à être abordée de façon adéquate et systématique, avec pour résultat une superposition de politiques isolées des Etats ou organismes supranationaux et d'une vision humaniste et globale du phénomène, attaquant de façon appropriée les causes sans se limiter aux conséquences.

Dans le cas spécifique du Cap Vert, la conférencière a indiqué le passage d'un pays traditionnellement d'émigration à un pays d'immigration, recevant des flux migratoires des pays voisins de la côte occidentale africaine. De tels migrants, du point de vue de l'auteur, utilisent le Cap Vert en tant que point de passage réel et symbolique vers les pays européens ou vers les Etats-Unis d'Amérique.

De la même manière, la conférencière a signalé que la tranquillité du pays, la croissance économique et sa position géographique, constituent des facteurs d'attraction pour une fixation dans le pays. Elle a cependant observé que le processus d'intégration de ces immigrants n'est pas facile, résultant, en partie, d'une certaine stigmatisation sociale de la part des nationaux.

De la même façon, la conférencière a essayé d'analyser l'impact de l'immigration dans la société capverdienne, signalant la « *capacité de charge* » réduite du pays. De ce fait, elle a relevé l'existence de « *réflexes négatifs du point de vue individuel et social* », questionnant par la suite la nécessité et la manière de contrôler les aspects pervers de l'immigration.

Sans faire une analyse approfondie de la question, l'auteur avance l'idée qu'il y ait, au Cap Vert, « *un projet humaniste basé sur la conviction qu'il est possible de construire un monde respectueux de la dignité, des droits et de la liberté de tous* », pour, partant de là, suggérer un ensemble de recommandations dans le domaine des politiques d'immigration afin de favoriser l'intégration des immigrants, leur valorisation et le respect des droits humains.

En relation à l'immigration clandestine, la conférencière a également avancé, avec des suggestions en ce sens, que se développent des projets garantissant un traitement adéquat des migrants en collaboration avec les pays destinataires.

Le débateur, Dra Zelinda Cohen a attiré l'attention sur le fait que le Cap Vert est confronté à un phénomène nouveau qui dépasse la simple question de l'immigration, chose possible et couverte légalement dans le cadre de la libre circulation des personnes et des biens à travers la CEDEAO. Le phénomène nouveau est lié à « *l'immigration clandestine* » massive vers les pays européens qui utilise le Cap Vert, particulièrement son espace maritime, pour le voyage, étant à certains moments contraints de débarquer dans les îles. Dans ce contexte, des mesures d'accueil s'imposent, sachant que le pays ne dispose pas de conditions à cet effet, pour atténuer et empêcher ces pratiques. De plus, la situation tend à s'aggraver quand, de façon sous-jacente au phénomène, le trafic des personnes existe.

Pour l'oratrice, l'immigration clandestine embarrasse les Etats. Elle affirme que cette forme d'immigration se différencie de l'immigration illégale et est encours de régularisation par les diverses parties concernées.

Elle souligne qu'il s'agit d'un thème spécifique du séminaire, dès lors qu'il s'agit d'un problème qui doit être particulièrement discuté dans le but d'identifier les meilleures politiques des différents Etats, aussi bien que sa corrélation avec les droits humains.

Pour le Cap Vert, elle relève que la problématique est doublement épineuse si l'on considère, d'un côté, les caractéristiques de l'immigration clandestine, dès lors que le Cap Vert est, pour l'essentiel, un point de passage, ce qui, parfois pose des problèmes en relation aux compromis du Cap Vert avec d'autres pays.

Dans le domaine des droits humains, l'immigration clandestine constitue un défi dans la mesure où, au-delà de réponses immédiates, on doit équilibrer d'une manière plus durable la question qui impose une approche régionale et globale.

Conférence : La spécificité d'un Etat insulaire diasporique

Conférencier : Dr. José Maria Semedo, géographe et professeur d'université

Modérateur : Dr. David C: Hopffer Almada, avocat et Député

Débatteur : Dr. Charles Akibodé, géographe, chercheur

La communication du conférencier a cherché essentiellement à articuler la condition de l'archipel du Cap Vert et sa dimension réduite avec la problématique de l'intégration régionale dans le cadre de la CEDEAO. L'essence du questionnement est en articulation avec l'éloignement physique et géographique du Cap Vert vis-à-vis des autres pays continentaux membres de la CEDEAO, ses vulnérabilités structurelles, sa capacité réduite de charge et sa forte dépendance externe.

Selon l'auteur, « *la condition de micro-Etat (...) limite sérieusement les aspirations d'affirmation régionale et les revendications d'espace propre sur la scène internationale.* »

Nonobstant ce fait, insiste l'auteur, le Cap Vert a eu, et ce de façon systématique, une politique de recherche de l'intégration régionale pour laquelle la CEDEAO est un exemple.

Cependant, à certains moments, la réflexion de l'auteur dépasse le cadre de l'intégration régionale ouest africaine pour recouvrir d'autres espaces comme la Communauté des pays de langue portugaise, la Francophonie, le CILSS, etc.

Dans ce contexte, l'intégration régionale devrait être, pour le Cap Vert et à partir de lui, une opportunité pour son développement et son insertion dans le monde globalisé ou non.

En faisant une incursion historico-géographique le conférencier revient sur les prémices du peuplement des îles pour démontrer sa précarité et sa vulnérabilité écologico-environnementale en même temps que ses potentialités dans le contexte de l'expansion maritime, particulièrement ibérique.

Dans le même temps, l'auteur a montré que la localisation de l'archipel a eu, tout au long de l'histoire du pays, une importance pendulaire, dépendant des « *destinations* » (origine et arrivée) et des conjonctures internationales gouvernées par les destinations, chose qui a toujours conduit au contrôle de l'archipel.

Dans tous les cas, le conférencier affirme que dans les jours actuels la recherche pressante de l'intégration s'impose pour le pays, confirmant ainsi que le Cap Vert « *ne peut courir le risque d'augmenter son isolement dans un monde de globalisation.* »

Ainsi, l'intégration du Cap Vert dans la région ouest africaine doit être augmentée indépendamment de l'exploration d'autres mécanismes institutionnels d'intégration avec d'autres espaces, augmentant l'éventail des opportunités dont le pays a besoin. Dans la perspective de l'auteur, il n'est pas justifié de penser la problématique de l'intégration en termes disjoints, c'est-à-dire qu'il n'existe pas d'arguments convergents pour penser soit à l'intégration dans la CEDEAO soit au partenariat spécial avec l'Union européenne. Les deux processus pourraient marcher conjointement et le Cap Vert doit tenir compte des bénéfices que chacun des processus apportera au pays.

Le débateur confirme que le thème est d'actualité dans la mesure où la Cap Vert prépare le dossier « *Cidade Velha* » qu'il entend présenter à l'UNESCO dans la perspective de voir ce site déclaré Patrimoine historique de l'Humanité.

Allant dans le même sens que le conférencier, le Dr Charles Akibodé a ajouté que le Cap Vert possède de fortes spécificités dans le cadre régional, soulignant sa condition de double archipel : il s'agit d'îles dans l'Atlantique mais aussi d'un archipel du point de vue linguistique.

Il s'est interrogé sur le fait que l'on ne peut inverser le regard de marginalisation linguistique qu'en faisant de sorte que la langue portugaise soit une force, dépassant le cadre de la région ouest africaine et agrégeant la CPLP, particulièrement le Brésil.

De la même façon, l'orateur s'est demandé si la marginalisation du Cap Vert dans le cadre régional ne serait pas, de manière sous-jacente, toute une histoire construite depuis la colonisation, dont le Cap Vert serait victime ?

Dans le débat qui a suivi, les grandes questions posées se centreront autour des constats suivants :

1. A propos de ce qui est qualifié d'« *immigration clandestine* », il a été souligné que le fait que l'immigration soit un phénomène nouveau ne doit pas mettre en oeuvre des politiques et des pratiques de négation, considérant que les mouvements de populations sont inévitables et, dans de nombreux cas, désirables malgré toute la charge péjorative que l'on peut noter, particulièrement dans les pays développés. On ne peut oublier que le phénomène des migrations internationales est une réalité et qu'elle requiert une gestion adéquate. Dans un monde globalisé, dans une économie mondialisée, aux frontières économiques et financières ouvertes, mais avec des déséquilibres significatifs, les mouvements de populations seront forcément intégrés dans cette dynamique.
2. La définition de politiques d'immigration qui assurent l'intégration des migrants, tel qu'un cadre légal définissant les mécanismes d'entrée et de fixation, s'impose rapidement.
3. Certains intervenants ont attiré l'attention sur la tendance à concentrer l'analyse sur les contraintes et les menaces soit de l'immigration soit de l'intégration, en oubliant les opportunités et les points forts qui en résultent, et qui, notamment, facilite l'intégration des peuples et se font « *par le bas* ». En ce sens, une analyse systématique s'impose.

- Conférence :** Le Cap Vert et la CEDEAO : une question identitaire
- Conférencier :** Dr. Gabriel Fernandes, sociologue, professeur d'université
- Modérateur :** Prof. Cláudio Furtado, sociologue, Pró-Reitor de Pós-Graduação e Pesquisa de l'Université du Cap Vert
- Débatteur:** Dr. Crisanto Barros, sociologue, Vice-Recteur de l'Université du Cap Vert

Dans sa communication, le Professeur Gabriel Fernandez a cherché en premier lieu à faire un bilan des nouvelles réflexions théoriques et politiques sur la question de l'identité qui résultent de la nécessité de comprendre les nouvelles directions, nouvelles formes et nouvelles sensibilités dans un monde globalisé.

Dans cette perspective, il s'agit de « *comprendre comment les identités, les appartenances et les loyautés peuvent se développer et fonctionner dans le cadre de la mondialisation* ». Se situant du point de vue du Cap Vert et dans le contexte de la CEDEAO, l'auteur cherche à appréhender « *quelques voies possibles pour réfléchir à une action stratégique dans le cadre de la CEDEAO pas tant à partir des traditionnelles politiques d'identité et de différenciation que de l'exploration de nouvelles directions, orientées pour un futur collectif à partager* ».

En analysant la question de l'identité, il constate qu'aujourd'hui, avec l'interconnexion du monde, les identités établies en conglomérats historiques durables ont cessé de se rencontrer dans des espaces sociétaux de structuration. Auparavant, les identités fluides et perméables par l'hétérogénéité, l'inter-culturalité et l'hybridation avaient tendance à prendre de l'importance.

Les catégories identitaires et de classifications classiques telles que les classes sociales, ethnies ou nations ont tendance à perdre leur capacité heuristique faisant place à de nouveaux concepts inter croisés qui, dans ce processus, les dépassent.

En effet, selon le conférencier, nous assistons à une perte de centralité des dimensions collectives et de macro références qui donne lieu à une prééminence de l'individualisation qui atteint le propre moi et requiert, par conséquent, la recherche de nouveaux paradigmes.

Dans le présent contexte, l'auteur propose de chercher à réfléchir sur la question d'identité ayant pour paramètres de nouvelles références affirmées dans un nouvel humanisme essentiellement inclusif et qui rejette la négation et toute une perspective analytique binaire et duale.

La dimension hybride et translocale, telle que la diasporisation, qui caractérise l'expérience historique et l'identité capverdienne, constitue, sans doute, dans le contexte actuel de la mondialisation et dans la perspective de la recherche d'espaces supranationaux de liaison, une grande opportunité.

Dans le cadre de la CEDEAO, le conférencier désigne des éléments communs qui dépassent les pays et les peuples et qui (...) peuvent constituer des leviers importants de subversion des « *frontières* », qui plus est symboliques. Le passé colonial et l'expérience de la diaspora qui caractérisent tous ces pays peuvent mener à la nécessaire déterritorialisation, condition pour une dynamique et un exercice intelligent de la pratique de l'intégration.

Dans le présent contexte, le conférencier propose que soient explorées « *des voies pour l'intensification des échanges culturels, commerciaux et politiques qui peuvent produire des gains importants, susceptibles de contribuer à la perception d'historicités mutuellement conditionnées et à long terme, au renforcement d'une démocratie cosmopolite* ».

Le Dr Crisanto Barros dans son introduction aux débats a souligné la complémentarité des communications, faisant remarquer un élément structurant la condition du Cap Vert : sa dimension diasporique. Il relève, par ailleurs, que notre trajectoire coloniale nous unit à la CEDEAO, soulignant également que la mondialisation constitue une opportunité de nous transformer en « *quelqu'un* ». Cette possibilité réelle apparaît dans la contre position de l'histoire de notre constitution, particulièrement dans ce qui relève de l'apport continental et qui a consisté à transformer les africains au Cap Vert en « *personne* ».

La mondialisation apparaît comme la possibilité de l'affirmation de la culture capverdienne, cosmopolite, mais pas dans une logique essentialiste ou binaire de la question de l'identité nationale. C'est-à-dire, précise l'orateur, que le conférencier cherche à sauver la question de la culture capverdienne dans le cadre du défi d'un humanisme cosmopolite, ce qui permet une relation de dialectique avec la région.

Le pari fait par le conférencier sur l'éducation comme facteur de construction d'un humanisme cosmopolite, a été souligné par l'orateur comme devant se retourner vers quelque chose qui cible moins la cristallisation de la présente condition, mais qui auparavant parie sur l'incertain, sur la porosité des systèmes et des relations, condition essentielle qui pourrait permettre l'intégration du Cap Vert, tant au niveau régional que global.

- Conférence :** **Le Cap Vert et l'intégration en Afrique occidentale : Trajectoire du processus de reconstruction de l'identité sociale**
- Conférencier :** **Dr. António Leão Correia e Silva, Recteur de l'Université du Cap Vert**
- Modérateur :** **Prof. Cláudio Furtado, sociologue, Pró-Reitor de Pós-Graduação e Pesquisa de l'Université du Cap Vert**
- Débatteur :** **Dr. Mário Fonseca, écrivain et essayiste**

Pour le conférencier, sa communication est avant tout une proposition de travail, c'est-à-dire un projet d'investigation en cours qui cherche à se centrer dans l'effort de l'explication et de l'interprétation d'un cas concret, l'île de Santiago du Cap Vert. Contextualisant la question de la recherche, il précise qu'elle porte sur ce qu'est le point zéro de la relation entre l'Afrique continentale et la Cap Vert, ou encore sur comment l'Afrique occidentale a rendu possible le Cap Vert.

Le conférencier se propose de privilégier l'analyse des faits et des situations dans l'exploration des virtualités de (...), de l'histoire, des acteurs, des faits, des événements et des sujets en tant qu'entités bien concrètes. Dans ce sens, l'auteur se demande si, dans un monde globalisé, de grands groupes et corporations, d'une recherche grandissante d'intégration - en termes de blocs économiques, politiques et sociaux régionaux, voire même transcontinentaux – il y a un quelconque intérêt à se centrer sur la dimension micro, en sujets, dans un exercice de narration historique.

L'auteur affirme que l'histoire de l'île de Santiago marque le moment initial, originel de la diasporisation de l'homme nègre, de l'Africain. C'est à Santiago que l'Afrique s'atlantise d'une manière tragique, mais déterminante pour la construction du monde. Dans le présent contexte, l'analyse des trajectoires des acteurs peut être fondamentale pour une compréhension adéquate des situations présentes, d'où l'importance de l'approche retenue.

Le conférencier assure que le Cap Vert a été fait africain mais il aurait pu en être autrement... En effet, il faut se poser la question des possibilités et les alternatives entre temps existantes à l'époque et qui ont fait que le sens historique a été ce qu'il a réellement été.

L'auteur relève que le projet colonisateur initial était de reproduire au Cap Vert un modèle sociétal de matrice euro-méditerranéenne dans le même moule que celui des autres îles atlantiques du Nord. Néanmoins, ce modèle a été rapidement abandonné, compte tenu des conditions locales, y compris de sa distance au « règne », qui ont rendu le projet inviable.

De la même façon, on constate rapidement que l'importance du Cap Vert dans cadre du projet colonial était valorisée par la relation avec la côte de Guinée, en tant qu'espace d'articulation. C'est dans ce contexte que la société capverdienne a surgi.

Pour le conférencier, cette question de relation dialectique va se retrouver de nombreuses fois dans le déroulement de l'histoire du Cap Vert alliée avec le continent africain et la discussion sur l'intégration régionale ouest africaine s'inscrit dans ce cadre.

Reprenant sa reconstruction historique, le Dr Correia e Silva souligne que la Cap Vert a été initialement pensé en tant qu'entrepôt, dans une première tentative globalisante. C'est seulement plus tard que l'on découvrira les virtualités de production, dont les produits devraient être commercialisés avec la côte africaine.

Les mécanismes de constitution de la société capverdienne par l'intermédiaire de l'incorporation d'africains. Le conférencier rappelle que la Cap Vert est un espace non pas de rencontre mais de « *bousculade* » de l'africain qui arrive en tant que captif et force de travail, et son incorporation pour un nouveau modèle sociétal passe par sa re-socialisation, en l'occurrence par l'apprentissage de techniques et d'une langue nouvelle.

Retournant à la question de la recherche posée au début de son propos, l'auteur se demande « *par quel processus se sont transformés les africains captifs en capverdiens créoles ?* ».

Une des premières formes de ce processus de transformation est le baptême chrétien. Associé à ce fait, le processus concomitant de nomination, dans un acte rituel important à travers le mécanisme de l'enlèvement du nom d'origine et sa substitution par un autre, en marquant une rupture et en le coupant de la part significative de sa mémoire historique. Ce processus inscrit également le captif dans un nouveau contexte, modifiant un sujet, un individu, et non plus une « *pièce* ».

Une seconde forme réside dans la structure du travail des fermes agricoles. Celles-ci ont fonctionné en tant que mécanisme important de re-socialisation des esclaves captifs. En effet, nonobstant qu'il s'agit ici d'une société esclavagiste, une hétérogénéité entre les esclaves a très rapidement existé, et il peut être affirmé, selon le conférencier, qu'une aristocratisation de l'esclave a eu lieu. L'élément important de cette hétérogénéisation réside dans le fait que l'introduction d'un idéal de mobilité à l'intérieur du monde des esclaves a réduit la possibilité de révoltes et d'évasions.

Une troisième forme réside dans la restructuration de la famille. Pour l'auteur, la famille des captifs a toujours été centralisée autour de l'image de la mère, la référence au père ayant seulement existé pour les classes possédantes.

Dans ce contexte, la famille n'a pas constitué pour les africains transportés vers l'île un support de transmission de la mémoire.

Au total, nonobstant tous les mécanismes de re-socialisation, l'efficacité de la répression de la mémoire africaine n'a pas toujours existé. Les mécanismes de résistance le montrent : évasions, révoltes et réinterprétation de modèles européens transplantés depuis toujours ont rapidement fait partie du quotidien du Cap Vert et des captifs.

En introduction au débat de la conférence prononcée par le Dr Antonio Correia e Silva, le Dr Mario Fonseca a affirmé que l'approche suivie fut d'une extrême nouveauté, réalisant une chirurgie méthodologique qui conduit à cerner la nation capverdienne depuis l'île de Santiago. Il a affirmé que la nation et l'Etat capverdien ont émergé à partir de cette île.

Il a cependant excepté le fait que des natifs originaires, provenant de diverses ethnies, ont du procéder à une réappropriation spatiale et linguistique, condition pour leur re-socialisation et cadre d'une nouvelle condition.

Reprenant l'importance du baptême, il a intégré la dimension liturgique qui signifie une renaissance. L'esclave meure en tant que natif d'une ethnie déterminée pour renaître dans l'île de Santiago en tant que créole ou capverdien.

Dans sa perspective, les « *badious* » constituent les premiers hommes libres, les évadés de la domination dans le sens où ils étaient dépendants dans les plantations et représentent ainsi le point de départ de « *l'aventure créole* ».

Le Cap Vert, corrobore l'orateur, n'est pas un espace de rencontre, mais de violence et de recherche d'imposition, comme l'a souligné le conférencier, c'est une « *bousculade* » mais qui a conduit à la résistance, à la révolte et à un repositionnement.

Dans le débat qui a suivi, un ensemble d'aspects a été soulevés, parmi lesquels les points suivants doivent être soulignés :

- (i) L'élément important à prendre en compte dans toute discussion sur l'identité est moins la distance du Cap Vert vis à vis du Portugal ou du continent africain que la fonction de connexion jouée, dans un contexte déterminé, entre divers continents qui a permis que le Portugal joue un rôle important dans les échanges commerciaux.
- (ii) La distance entre le Cap Vert et le continent africain est moins physique, et éventuellement beaucoup plus historique, dans le sens où la dépersonnalisation, à laquelle a fait référence l'un des conférenciers, aurait détruit l'homme africain amené sur les îles, en coupant le cordon ombilical de sa mémoire historique, ethnique et culturelle, laquelle aurait pu éventuellement constituer un pont de liaison entre les îles et le continent.
- (iii) Le déracinement des capverdiens, s'il est un facteur constituant un élément de rupture avec le continent, peut également être, dans le contexte de la mondialisation, un élément de renforcement permettant de situer le Cap Vert et les capverdiens dans la région ouest africaine et dans le monde.
- (iv) Comment reconstituer, toujours du point de vue de l'imaginaire, la liaison avec le continent africain dont l'histoire et la culture constituent une des sommets du caractère hybride de la culture capverdienne.
- (v) Il importe de réfléchir sur l'ambiguïté apparemment structurelle de l'identité capverdienne, éventuellement héritière de la dépersonnification qu'ont subi les capverdiens au cours de leur histoire, et qui se perpétue.
- (vi) Il a également été souligné la vitalité de la culture capverdienne qui, précisément de par ses caractéristiques ambivalentes et ambiguës, comprend une grande plasticité et capacité d'appropriation et de réappropriation de nouveaux éléments, ce qui dans le contexte mondial peut constituer un élément dynamisant et de force.

DEUXIEME JOUR : 5 AVRIL 2007

Conférence : Les politiques de l'intégration du Cap Vert dans la CEDEAO, dans le cadre de la stratégie globale du développement du Cap Vert.

Conférencier : Dr. José António Mendes dos Reis, Psychologue, ex-ministre de l'Emploi, du Travail et des Affaires sociales, Consultant.

Modérateur : Dr. Adão Rocha, économiste, ex-ministre de l'Industrie et de l'Energie, Consultant

Débatteur : Dr. Manuel Pinheiro, économiste, Directeur général du Plan

Le conférencier a fait une reconstruction historique du processus de constitution de la CEDEAO et des diverses étapes suivies par le Cap Vert pour son adhésion ainsi que pour la ratification des divers instruments d'adhésion. Dans ce contexte, il a souligné les quelques décalages temporels ayant existé entre le moment de l'adhésion et de la ratification par le Parlement du Traité d'adhésion. Ainsi, il serait possible de conclure à certaine « incongruité » entre le discours politique, ayant défendu et impulsé l'unité africaine sur un plan général et dans la sous région en particulier, et la mise en œuvre des politiques d'intégration.

Dans la perspective du conférencier, les raisons fondamentales de la création de la CEDEAO et de l'adhésion du Cap Vert à cette organisation ont été essentiellement d'ordre politique et moins économique, ce qui explique les difficultés qui perdurent encore aujourd'hui pour sa consolidation.

Le Cap Vert, selon l'orateur, a créé en 1979 une Commission nationale pour les questions liées à la Communauté économique des Etats de l'Afrique occidentale mais qui a été constituée uniquement par des techniciens et non par des gouvernants, ce qui a diminué son poids au sein de la structure décisionnelle du gouvernement. En 1991, un reclassement de la Commission a été décidé, intégrant deux membres du gouvernement à la présidence et à la vice-présidence, en l'occurrence le ministre de l'Economie, des Transports et des Communications ainsi que le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et à la Coopération.

Pour l'orateur, jusqu'en 1996 les documents définissant la politique du gouvernement, notamment le Programme du gouvernement et les Plans de développement, n'étaient pas explicites quant à leur relation aux politiques, aux objectifs, aux stratégies poursuivies dans le cadre de l'intégration régionale. Selon lui, « *le Plan national de développement 1996-2001 a consacré un ensemble de politiques qui marqueront un virage décisif en matières de politiques d'intégration régionale.* »

Le conférencier reconnaît que beaucoup de politiques définies n'ont pas été concrétisées, dont l'intégration réelle dans la CEDEAO, particulièrement dans le domaine économique qui n'a pas avancée de manière significative.

De la même façon, l'auteur soutient que c'est à partir de 1991 que, de façon effective, la problématique de l'intégration régionale prend des contours de politiques publiques du gouvernement, une nouvelle inflexion devant se produire à partir de 2001. Le conférencier rapporte que « *le Programme du gouvernement 2001-2006 consacre à*

peine quelques lignes à la problématique de l'intégration régionale. Et on ne relève pas de formulations de politiques publiques concrètes et objectives dans ce document. »

Cet apparent désintérêt ou manque de croyance dans le projet d'intégration régionale a retrouvé un fort dynamisme dès l'apparition d'une possibilité pour le Cap Vert d'obtenir le statut de partenaire spécial avec l'Union Européenne.

La revitalisation de la CEDEAO et de la politique d'intégration ouest africaine passe, selon le conférencier, par un repositionnement global des acteurs qui y participent (Etats et sociétés), pour que l'on passe des rhétoriques politiques à la définition et la mise en œuvre de politiques publiques adéquates et dûment supervisées.

Dans l'introduction au débat, le Dr Manuel Pinheiro a commencé par souligner les motivations soutenant le processus d'intégration du Cap Vert dans la CEDEAO et qui précèdent l'indépendance. Il a également souligné l'importance des agents économiques dans la concrétisation de l'intégration. Dans ce contexte, il a insisté sur l'importance de l'immigration qu'elle soit organisée ou diffuse.

Reprenant les Grandes Options du Plan qui soulignent la nécessité d'une intégration active au niveau régional, il a néanmoins reconnu la nécessité de différencier les dimensions : la macro dimension de nature essentiellement politique et la micro dimension de nature essentiellement économique. C'est dans cette seconde dimension que, selon le Dr Pinheiro, se retrouvent les plus grandes fragilités.

Dans le domaine de la création des conditions institutionnelles pour la mise en oeuvre de l'intégration, il a souligné les investissements qui ont été faits, en particulier en terme d'infrastructures et qui, dans beaucoup de cas, ont été financés par des institutions financières régionales.

Il s'est interrogé sur la nécessité de réfléchir à la meilleure façon de motiver les agents économiques pour concrétiser les orientations politiques, sans négliger la nécessité d'autres investissements publics qui doivent faciliter l'activité des opérateurs économiques.

De la même manière, il a souligné la nécessité de dépasser une certaine ambiguïté aussi bien des politiques que des grands opérateurs économiques en avançant de façon plus ferme et rapide dans le processus d'intégration, considérant que le grand défi se trouve dans la dimension économique. Le débatteur a en effet souligné que la circulation des personnes est un fait et que le problème ne se situe pas à ce niveau.

- Conférence :** La dimension économique de l'intégration régionale
- Conférencier :** Dr. José Luis Rocha, Ambassadeur, Directeur général de la Politique extérieure du Ministère des Affaires étrangères
- Modérateur :** Dr. Adão Rocha, ex-ministre de l'Industrie et de l'Energie, consultant
- Débatteur :** Dr. Júlio Sanches, Directeur général du Commerce

Le conférencier a introduit sa communication par la définition du profil des pays qui composent la CEDEAO, soulignant en un seul temps qu'il s'agit de la région la plus peuplée du continent africain et dans laquelle le Cap Vert est le plus petit pays tant en terme de superficie que de population.

Du point de vue politique, la région présente une forte hétérogénéité comportant des pays stables politiquement et démocratiquement, d'autres en situation de conflit, d'autres encore en post-conflit. L'intuition de l'auteur est, cependant, que la tendance serait à une stabilisation régionale, condition soit de l'intégration, soit du développement.

En accord avec le discours du conférencier, « *les principaux indicateurs macroéconomiques de la région attestent une performance mitigée dans la région. Une croissance économique de seulement 3,8% en 2006 contre 5,7 en 2005, et donc, inférieure au minimum de 7% fixé par la réalisation des ODM* ». En tout cas, il relève que, dans les dernières années, et depuis la dernière décennie du siècle précédent, la croissance économique de la région a été inférieure à la croissance mondiale. De la même manière, d'autres indicateurs économiques, en particulier l'inflation, montrent que, à moyen terme, la situation vécue dans la CEDEAO n'est pas des plus confortables et que les buts fixés par l'organisation n'ont pas été atteints.

Le poids de l'agriculture dans la formation du PIB de la région atteint approximativement 60% et le commerce externe est de préférence en direction des autres pays de la région. Le conférencier conclue donc qu'un des premiers défis du processus de l'intégration régionale ouest africaine est de dépasser son faible niveau de commerce inter régional d'un côté, et sa part insignifiante du commerce mondial de l'autre.

Enumérant les instruments produits et qui ont pour but d'impulser le processus d'intégration économique, le conférencier a relevé les suivants :

- (i) Libéralisation des échanges, en transformant la région en zone de libre échange.
- (ii) Tarif extérieur commun.
- (iii) Début, depuis décembre 1999, d'un programme de convergence macroéconomique visant la création d'une zone monétaire unique dans l'Afrique de l'Ouest, avec pour base un Mécanisme multilatéral de fiscalisation des réformes nécessaires à cette finalité.

Dans la perspective du conférencier, le projet de constitution d'une Union douanière, tributaire de la réalisation des conditions précédentes, n'a pas été accomplie, freinant, d'une certaine manière, le processus de l'intégration économique. Pour cette raison, le

conférencier conclue que *« nonobstant la révision du Traité avec la création de mécanismes juridiques et opérationnels pour accélérer l'intégration et les réformes entreprises par le Secrétariat exécutif / Commission, le chemin est encore long et parsemé de difficultés, parmi lesquelles celles de nature technique ne sont pas des moindres. Au mieux, les surmonter dépend d'une réelle politique de convergence effective qui n'existe pas dans beaucoup de cas. »*

Dans un troisième temps de son intervention, le conférencier a travaillé les relations entre les pays de la région et son principal allié en terme d'aide publique au développement, en l'occurrence l'Union européenne. Il a axé son analyse sur les implications de l'Accord de Cotonou, démontrant que celui-ci se structure en trois piliers essentiels, précisant *« dialogue politique ouvert à toutes les questions, la coopération financière pour le développement et les accords du partenariat économique (APE) remplace le régime antérieur de préférences commerciales non réciproques »*.

Cependant, soutient le conférencier, dans le cas concret des APE, des difficultés ont surgi dans le processus de négociation relatives, notamment, à *« la préparation des pays de la région, avec la conclusion des négociations techniques et avec le financement compensateur des mesures de désarmement tarifaire et autres circulaires de développement du commerce. »*

Ces difficultés dans le processus de négociation ont ajourné la finalisation des accords, ce qui, dans la perspective de l'auteur permet de tirer une autre conclusion : *« Le processus d'intégration des régions africaines en général, et de la CEDEAO en particulier, affronte des difficultés et accuse des retards significatifs. L'Union européenne, principal partenaire de la région, a fait le pari de faire des APE un instrument de développement au service de cette intégration, lui fournissant appuis et mécanismes de réformes, en vue de l'accélération de ces derniers, avec pour condition d'arriver à une entente viable avec a CEDEAO et compatible avec l'OMC. »*

Dans sa dernière partie, le conférencier a axé son attention sur la relation du Cap Vert avec le CEDEAO. Il a immédiatement attiré l'attention sur la particularité du Cap Vert, étant à la fois le plus petit des pays de l'organisation et l'unique insulaire. D'où la nécessité d'un traitement différencié, d'ailleurs prévu dans le Traité de la CEDEAO (Art. 68).

Néanmoins, il s'agit de définir en quoi consiste cette différenciation dans le traitement. Ainsi, pour l'auteur, dans le domaine de la libre circulation des personnes, le Cap Vert doit invoquer le principe du traitement différencié et *« que cela amène à restreindre à la circulation aux situations légalement admissibles et à renforcer la lutte contre la criminalité. »* De la même manière, cela signifie l'inclusion des spécificités relatives aux politiques de convergence notamment dans les domaines du commerce, de l'agriculture, des télécommunications, de l'industrie et du transport.

Dans le domaine de la constitution d'une zone monétaire unique la possibilité du traitement différencié doit être pondérée par la prise en compte des options déjà réalisées par le Cap Vert. De la même façon, la possibilité de célébrer l'APE hors du cadre régional doit être envisagée, à travers un accord de partenariat direct avec l'Union européenne.

Pour cette raison, une quatrième conclusion s'impose selon l'auteur : *« Personne ne met en cause l'appartenance du Cap Vert à l'Afrique occidentale et son adhésion et sa participation au Traité de la CEDEAO en est une preuve éloquent. Toutefois, la spécificité du Cap Vert, le plus petit et unique pays insulaire en relation à la masse*

continentale de la communauté appelle à une différenciation de traitement que le propre Traité prévoit. Cette différenciation doit rendre compatible cette appartenance et ce qui vient d'être évoqué, comme la nécessité du Cap Vert de définir des politiques plus ajustées à sa spécificité dans des domaines tels que le commerce, la monnaie, les migrations et la circulation des personnes, ainsi que dans d'autres secteurs qui le justifient. »

Dans l'introduction aux débats, le Dr Julio Sanchez a souligné les points clés de la communication du conférencier pour ensuite montrer les véritables « enjeux » associés à la problématique de l'intégration régionale. Dans ce sens, il relève qu'il n'existe pas d'intégration régionale sans mesures et politiques conséquentes. Celles-ci doivent être adéquates à la politique d'intégration régionale. En deuxième lieu, il est nécessaire de tenir compte du fait que l'intégration suppose partenariat, négociation et dialogue. En troisième lieu, il faut s'interroger sur les alternatives actuelles du Cap Vert. Et enfin, la question de la mise en œuvre des actions favorisant l'intégration se pose. Le débattre souligne que ce dernier point a constitué un grand « handicap » pour la CEDEAO.

Les défis actuels consistent à augmenter les flux commerciaux entre les pays de la CEDEAO et à augmenter la capacité de compétitivité régionale dans le contexte des échanges mondiaux.

Le débattre assure que l'on observe, en ce moment, tout un processus de réorganisation et de réforme de la CEDEAO allant dans le sens de permettre une plus grande capacité pour répondre aux désirs des Etats membres. Il relève, cependant, que le Cap Vert a besoin de se rapprocher davantage du quotidien de cette organisation pour mieux la faire connaître et, de cette manière, la mettre au service du pays.

Il souligne que, à l'exception de ce qui est relatif à la libre circulation des personnes et des biens, la question ne se pose plus comme cela a souvent été le cas au Cap Vert, à partir du moment où le protocole prévoit les conditions pour sa mise en œuvre en définissant clairement les conditions dans lesquelles il s'applique, Mais il insiste de nouveau sur le fait que la Cap Vert peut faire valoir sa condition de pays-archipel.

Lors des débats, les réflexions les plus importantes ayant surgies étaient principalement liées à :

- a) L'importance d'une réelle intégration des opérateurs économiques dans le processus de l'intégration. En effet, au-delà des mesures politiques, il s'agit d'articuler les tissus économiques et les entrepreneurs des pays de la CEDEAO, essentiellement dans un contexte d'économie de base privée.
- b) Du point de vue des échanges commerciaux, la diversification des produits ainsi que la diminution des coûts de production et de transaction pour faciliter et augmenter les flux des exportations entre les pays de la CEDEAO s'imposent. De la même manière, un effort de réduction des obstacles administratifs et bureaucratiques du système de transport et de communications entre les pays de la région s'impose également.
- c) Le flux réduit des informations entre les Etats et à l'intérieur de chacun des Etats rend difficile une appropriation adéquate pour une partie des acteurs économiques, ce qui réduit la possibilité d'une action plus effective dans le cadre de la communauté. Dans ce contexte, il s'agit de développer des mécanismes de

diffusion des informations sur les principales opportunités qui s'offrent aux opérateurs économiques de la région.

- d) Du point de vue institutionnel, nonobstant les contraintes existantes urgentes à lever, le fonctionnement de certains organismes régionaux, notamment le Parlement, a fait se rapprocher les pays de la région favorisant le flux des informations et l'accompagnement de la mise en œuvre des mesures politiques.
- e) Dans le cadre de la définition des politiques publiques, il faut d'un côté intégrer les opérateurs économiques et la société civile dans leur formulation, et d'un autre côté renforcer la capacité technique des Etats et des organisations régionales.
- f) Dans le cas capverdien, il est important d'approfondir la réflexion sur les meilleures manières et conditions d'intégration en prenant en considération sa condition insulaire et en soulevant non seulement les contraintes mais également les opportunités que cette condition pose. Dans ce contexte, le rôle de la recherche pour faire émerger les grandes décisions englobant la problématique de l'intégration doit être renforcée.

Conférence : La problématique de la libre circulation des biens et des personnes et le rôle du Cap Vert dans la sécurité de la côte occidentale et de la frontière sud avec l'Union européenne

Conférencier : Dr. Manuel Amante da Rosa, Diplomate et chercheur

Modérateur : Prof. Dr. Jorge Sousa Brito, Recteur de l'Université Jean Piaget du Cap Vert

Débatteur : Dr. António Nascimento, Diplomate et Conseiller du Premier ministre

Le conférencier a pris comme élément structurant de son intervention, le Protocole additionnel amenda le 4° du Traité de Lagos qui a créé le Conseil de Défense et la Commission spécialisée de la Défense, approuvée lors du Sommet des chefs des Etats et gouvernements à Freetown en 1981. D'une façon encore plus ciblée, l'auteur a proposé « *que ces réflexions soient cadrées dans le secteur de la sécurité de nos ressortissants et sur nos îles, les focalisant sur un plan englobant et transversal de nos intérêts nationaux.* »

Pourtant, pour l'auteur, le présent protocole et d'autres approuvés par la CEDEAO ne se sont pas encore révélés efficaces. En effet, a-t-il assuré, « *aucune des modifications apportées au Traité de Lagos n'a donné l'efficacité normative permettant de prévenir et de résoudre rapidement les problèmes militaires, économiques tels que celui des délocalisations en masse des populations causées par la guerre, les crises graves et autres.* »

Dans ce contexte, le conférencier a repris l'idée, selon lui présente dans beaucoup de secteurs de la société capverdienne, de la question de la permanence du Cap Vert dans la CEDEAO. Un pont est fait avec l'augmentation enregistrée ces dernières années d'immigrants provenant des pays de la côte africaine. Cette situation, relève l'auteur, présente « *les effets conjugués de la non intégration progressive, de la marginalisation et de la propre auto ségrégation constituant, à moyen et long terme, une source de graves préoccupations pour la société capverdienne et ses autorités. Nos infrastructures sociales existantes, travaillant toujours dans la limite des leurs capacités, demeurent certainement plus surchargées face à la croissance démographique, à un rythme plus élevé, de ces immigrants* ». L'auteur précise que la grande majorité des ces immigrants sont de confession musulmane dans un pays majoritairement chrétien.

Le conférencier pense également que le rythme de l'entrée des continentaux aura tendance à augmenter surtout si la situation militaire et économique ne connaît pas une inflexion.

Du point de vue économique, jusqu'à présent, les transactions commerciales sont timides et aucun développement significatif n'est observé tant d'un côté que de l'autre.

Ayant une fois de plus son propos sur la problématique de la libre circulation des personnes, l'orateur indique deux alternatives: la première est l'acceptation pleine des traités et protocoles signés comprenant les dispositifs normatifs détaillés à la lettre, concluant aussitôt à sa non applicabilité dans le contexte capverdien. La deuxième serait « *la suspension souveraine de l'exécution de ces protocoles* », en alléguant la spécificité du pays.

En outre, démontrant les spécificités du Cap Vert, le conférencier affirme que « *les chemins externes capverdiens ont cessé d'être convergents avec ceux de l'organisation sous régional de l'intégration économique. Le Cap Vert réalise un parcours de plus en plus ascendant et diffusant (sic), grâce à un cadre de stabilité macroéconomique, lui permettant d'améliorer ses indices économiques, en termes de diversification de ses relations, de croissance et de développement, qui exigent la poursuite des options stratégiques adoptées* ».

Ainsi, le corollaire logique de ce raisonnement est « *d'actionner le mécanisme de sortie de la CEDEAO aussitôt que les conditions seront réunies et ainsi prendre une décision.* »

Dans l'introduction aux débats, le Dr Antonio Nascimento a souligné que la conférence donnée par le Dr Amante da Rosa résulte d'un travail d'investigation, confirmant aussi que la problématique de l'intégration régionale constitue depuis déjà longtemps une priorité de la politique extérieure du pays. La recherche d'encouragements stratégiques pour le développement du pays a augmenté et est une constante. Dans le présent contexte, les relations avec les pays africains constituent un élément fondamental de la politique extérieur du pays.

Il a également souligné que le contexte actuel, dans un monde globalisé, rend la recherche d'encouragements fondamentale. Dans ce contexte, cette recherche ne se fait pas dans une logique disjointe, mais avant tout associative. L'intégration africaine ne se fait pas au détriment de la recherche d'autres partenaires, en particulier avec l'Union européenne.

En ce qui concerne l'émigration/immigration, le débatteur se réfère aux mouvements de populations qui constituent une constante, ce qui engendre une fausse question, un mythe, la recherche de solutions préconisant sa fin. Dans ce cas, il s'agit de politiques claires d'immigration et d'intégration.

Conférence : Le Cap Vert et les nouvelles dimensions régionales (CEDEAO, CPL, OTAN, Union Européenne)

Conférencier : Dr. António Lima, ex-Secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, ex-Secrétaire général du Fonds de la CEDEAO/Lomé, Conseiller diplomatique du Président de la République

Modérateur : Prof. Dr. Jorge Sousa Brito, Recteur de l'Université Jean Piaget du Cap Vert

Débatteur : Dr. Corsino Fortes, juriste, membre du Conseil d'administration de la FAC

Le conférencier a, avant tout, cherché à situer le cœur de son intervention en problématisant le titre de sa communication. Dans ce cadre, il a estimé que réfléchir sur les dimensions régionales de l'intégration du Cap Vert signifie poser principalement trois questions :

- 1) Quels sont les intérêts et les priorités, à moyen et long terme, de ce petit pays-archipel en transformation ?
- 2) Quels sont les aspects déterminants de sa politique extérieure ?
- 3) Quelles sont ses priorités en termes de relations internationales dans un monde toujours plus global ?

Pour travailler ces questions, le conférencier a insisté sur la nécessité de situer le Cap Vert et ses spécificités, unique manière appropriée de chercher à saisir les réponses les mieux adaptées aux questions précédemment posées. Ainsi, il est nécessaire de considérer que :

- (i) Le Cap Vert a une histoire particulière
- (ii) Le Cap Vert a une culture particulière
- (iii) La Cap Vert a une politique particulière.

Ainsi, en se concentrant en premier sur la relation entre le Cap Vert et la CEDEAO, le conférencier précise que « *l'intégration régionale et l'Union Africaine ont été des éléments constitutifs de notre politique extérieure depuis notre indépendance...* ». Plus encore, l'orateur défend l'idée que « *l'intégration régionale demeure la manière la plus appropriée pour la convergence des volontés dans la réalisation des projets supranationaux et dans la défense des intérêts communs, étant l'objectif capital, le vieux rêve de l'unité africaine.* »

Il dit qu'il s'agit, cependant, d'un processus, comprenant par conséquent des degrés, et constitué en fonction de contextes économiques, sociaux et politiques bien concrets, se devant de toujours sauvegarder les intérêts des parties. Ceci veut dire qu'il s'agit d'un projet à géométrie variable et qui n'empêche pas que chaque Etat puisse, bilatéralement, développer des accords et des partenariats répondant mieux aux nécessités spécifiques des contractants.

Dans une lecture pragmatique du processus d'intégration, le conférencier conclut que « *l'intégration régionale ne peut pas être vue en tant que dogme mais comme une appropriation consciente des Etats souverains pour atteindre des objectifs concrets individuels et collectifs dans un délai déterminé, afin de permettre de réelles avancées* »

sur les plans intérieurs et extérieurs ainsi qu'une convergence effective des intérêts entre partenaires égaux. »

Pour l'auteur, le Cap Vert - nonobstant les autres espaces et organisations avec lesquels il peut coopérer stratégiquement -ne peut, pour diverses raisons, laisser de côté son intégration dans le cadre du continent africain, seule façon d'appréhender de manière efficace les trois défis du monde contemporain : l'énergie, la défense stratégique et la mondialisation.

Le Cap Vert peut et doit, dans la perspective de l'auteur, savoir tirer profit de son appartenance régionale en faisant entendre et reconnaître ses positions dans le cadre de sa politique extérieure, en tirant profit de son capital de crédibilité, ce qui renforcera la mise en oeuvre de ses intérêts économiques, régionaux, en même temps que cela concrétisera les politiques de développement du pays. De la même façon, le pays doit assumer ses propres engagements vis-à-vis de l'organisation, notamment financiers.

Cette élévation doit aller de paire avec le renforcement d'actions stratégiques dans le cadre d'autres organisations telles que le CILSS, l'Union Africaine, la CPLP, le PALOP, etc.

Le conférencier n'entrevoit donc pas, par conséquent, une quelconque incompatibilité en termes d'appartenance. Ces dernières sont des institutions qui peuvent se renforcer et ce sont les intérêts du Cap Vert qui en sortiront gagnants.

Dans son intervention, le Dr Corsino Fortes a montré la potentialité de communications contradictoires sur l'intégration régionale. Il a affirmé que, selon l'intervention de l'Ambassadeur António Lima, la politique extérieure du Cap Vert ne se base pas seulement dans l'immédiateté du « aller chercher », mais dans l'héritage historique que caractérise son positionnement, son anthropologie.

Le débateur a souligné que l'humanisme et la défense des intérêts qui se croisent et s'entrecroisent, et qui émergent du fait que le Cap Vert est situé entre trois continents, déterminent la relation du pays avec lui même et avec le monde. C'est la dimension humaine qui domine la communication du conférencier ce qui peut d'ailleurs démontrer l'histoire des relations internationales du Cap Vert depuis les temps de la bipolarisation et de la guerre froide.

Dans le débat qui a suivi, la différence des approches a été relevée ainsi que la cohérence et la force des arguments. Dans ce contexte, l'attention a été de nouveau attirée sur la problématique de l'immigration, dans le cadre du protocole de libre circulation des personnes et des biens. Le contrôle de l'immigration de la part du Cap Vert est nécessaire vu que les vulnérabilités du pays ne permettent pas de mettre en oeuvre des politiques adéquates d'intégration sociale.

Malgré la proposition faite par un des conférenciers d'avancer vers une rupture avec la CEDEAO, la tendance des débats est allée en sens inverse, mettant l'accent sur la nécessité de renforcer les mécanismes d'intégration, de colmater les fragilités institutionnelles, économiques et autres, en cherchant toutes les alternatives possibles. La reconnaissance des grandes menaces qui se présentent pour la CEDEAO et les pays de la région est, cependant, apparue évidente. Néanmoins, les occasions doivent être exploitées en faveur de chacun et de tous, dans un contexte où les possibilités de succès sont chaque fois plus collectives qu'individuelles.

En effet, ce n'est pas l'auto exclusion de l'organisation qui pourrait résoudre le problème du pays ou de la CEDEAO. Auparavant, une action de l'intérieur est nécessaire –réformer l'organisation, les politiques et les pratiques- pour que tous, CEDEAO, Cap Vert et les autres pays, sortent gagnants.

D'un autre coté, l'attention a été appelée sur la nécessité d'un plus grand rapprochement du Cap Vert avec l'organisation régionale pour une participation plus active dans le processus de prise de décisions ainsi que pour contribuer à une plus grande connaissance entre les divers projets, individus et acteurs.

Un plus grand niveau d'engagement, d'engagements sur les objectifs, sur les pratiques concrètes et sur la réforme institutionnelle a émergé comme questionnements à poser à la CEDEAO, aux Etats membres et aux sociétés civiles nationales.

III – CEREMONIE DE CLOTURE

Au cours de la cérémonie de clôture qui fut présidée par José Brito, ministre de l'Economie, de la Croissance et de la Compétitivité, le Dr Manuel Pinheiro, Directeur général du Plan a synthétisé les grandes lignes de discussion du séminaire en retenant les aspects suivants :

- (i) Il existe, autant au Cap vert que dans les autres pays de la région, un profond manque de connaissances des institutions de la CEDEAO ;
- (ii) Dans ce contexte, il s'impose de promouvoir des actions de divulgation des opportunités régionales en direction aussi bien des acteurs institutionnels qu'ils soient gouvernementaux, économiques ou de la société civile, que des individus ;
- (iii) La nécessité de développement des études, en particulier sur les avantages comparatifs au niveau de la CEDEAO et des pays membres avec pour objectif de potentialiser les activités économiques et l'intégration du tissu économique et des entreprises ;
- (iv) L'incitation à la réalisation d'Ateliers sur des sujets spécifiques en particulier sur le rôle du secteur privé dans la construction de l'intégration régionale ;
- (v) Discussion sur la question de la difficulté d'accéder aux ressources existantes dans le cadre régional, en particulier au niveau de la CEDEAO, pour le secteur privé ;
- (vi) La nécessité de publier des textes, et autres documentations concernant la région, l'intégration et les incitations aux institutions académiques et universitaires de la région en faveur du développement d'activités de recherche appropriée pour renforcer le processus d'intégration ;
- (vii) Encouragement à la société civile pour proposer des actions stratégiques de coopération régionale.

Par la suite, dans son intervention, le Professeur Boubacar Barry, coordinateur du projet régional, a commencé par saluer la présence du ministre de l'Economie, Croissance et Compétitivité, relevant que ce dernier avait lui-même coordonné, il y a quelque temps, le projet d'études prospectives en Afrique de l'Ouest. Il a rappelé que ce séminaire était le neuvième séminaire régional, comptant parmi les plus passionnants. Il a affirmé avoir constaté qu'il y a des capacités nationales pour réfléchir à l'avenir du pays et de la région, pouvant conseiller les politiques et les décideurs sur les meilleures solutions et les meilleures politiques publiques.

Le Professeur Boubacar Barry a considéré le besoin de connaissance de la réalité de la CEDEAO de la part des élites régionales comme indispensable pour l'intégration. Selon lui, durant les deux jours de travail, il a été mis en pratique ce que Amílcar Cabral proposait : penser avec nos propres têtes.

En ce qui concerne l'insularité du Cap Vert, a indiqué l'orateur, si le grand problème de l'intégration était celui-ci, il suggère que chacun des habitants de la région pose une pierre pour construire le pont qui reliera les îles au continent.

De son côté, le Professeur Claudio Furtado, Président du Conseil scientifique de la Fondation Amílcar Cabral et membre de la Commission de l'organisation du séminaire, a fait le bilan, dans son intervention, des deux jours de travail, en relevant la qualité des communications et surtout la richesse des débats. Le regard extérieur, apporté par la participation d'invités d'autres pays de la région, qui ont réalisé un exercice semblable, a été souligné comme ayant été fondamental pour permettre d'élargir l'éventail des questionnements.

De la même façon, il a souligné que l'élaboration d'un agenda de recherche sur la région a émergé de la discussion, dans une perspective à long terme, et qu'il s'impose comme une nécessité stratégique.

Enfin, Pierre Sané, Sous-Directeur général de l'UNESCO a réaffirmé le fait que le séminaire a permis d'avoir des communications et des débats d'une grande qualité. Selon lui, si la passion exprimée lors du séminaire se portait sur la construction régionale, elle amènerait de grands succès. Il a saisi cette opportunité pour faire une synthèse concernant l'encadrement du programme régional, des études réalisées et des séminaires qui se sont déjà tenus et de ceux à venir.

Il a souligné que le projet d'intégration régionale en Afrique de l'ouest résulte d'une volonté politique des leaders régionaux basée sur les liens historiques communs qui ne peuvent être niés et sur la volonté politique sous jacente au processus qui a comme finalité de promouvoir le développement économique, social, politique et culturel.

Une prise de décisions appropriée de la part des décideurs passe par la réalisation d'activités de recherche de qualité qui puissent alimenter le processus décisionnel. L'incitation à la réalisation d'études et de recherches aux niveaux national et régional constitue un des objectifs du programme MOST.

Remerciant les organisateurs et le gouvernement du Cap Vert, il a émis le souhait que le séminaire soit le premier pas d'un processus de réflexion qui continue et plus approfondi.

En conclusion, le ministre de l'Economie, de la Croissance et de la Compétitivité, a cherché, dans son intervention, à partager quelques idées concernant la problématique de l'intégration régionale. Il a souligné que la thématique lui est particulièrement chère personnellement mais également institutionnellement, en tant que responsable gouvernemental de cette question.

Il a rappelé que, depuis la création de la CEDEAO, des avancées significatives ont été réalisées, nonobstant les contraintes existantes.

Il a partagé l'idée selon laquelle le futur du Cap Vert est associé à son intégration régionale, soit pour des raisons historiques soit pour des raisons stratégiques.

Selon lui, il est légitime de se demander si ce qui a prévalu à l'adhésion du Cap Vert il y a trente ans est toujours valable, tenant compte du fait que le Cap Vert et le monde ont changé. Dans sa perception, le Cap Vert est confronté à de nouveaux contextes et de nouveaux défis. D'un point de vue économique, le Cap Vert est parmi les membres de la CEDEAO celui qui a le plus consolidé ses indicateurs macro économiques et sociaux, en étant également le moins intégré régionalement.

Il a affirmé que les données actuellement existantes peuvent induire une conclusion erronée sur le fait que le Cap Vert n'a pas besoin de la CEDEAO. En effet, a-t-il

souligné, la stratégie de développement du Cap Vert s'est appuyée sur trois piliers et trois axes stratégiques : la mer, la situation du Cap Vert au croisement de continents et le climat. Les trois axes stratégiques sont : la bonne gouvernances, les ressources humaines et les partenariats stratégiques.

Pour rivaliser et gagner, des actions individuelles ne garantissent pas le succès. En ce sens, les partenariats stratégiques, y compris régional dans le cadre de la CEDEAO, apparaissent comme fondamentaux. Un investissement dans la dimension éthique, dans la recherche scientifique et technologique et dans l'éducation se révèle dans ce contexte fondamental. L'intégration dans la sous-région est donc cruciale, le Cap Vert devant être un de ceux qui impulsent une refondation régionale.

Un effort complémentaire d'intégration doit être fourni et la CEDEAO doit être vue comme une institution d'intégration et non en tant que menace. Dans ce cadre, une nouvelle vision doit être construite de façon partagée et de nouveaux défis bâtis.

IV – ANNEXES

Annexe 1:

TERMES DE REFERENCE DU SEMINAIRE

I. Introduction :

L'archipel du Cap-Vert a fait son irruption dans l'histoire des hommes en 1460, appartenant d'abord à une frange de l'Océan Atlantique, qui le reliait à la Péninsule Ibérique, et au littoral africain, qui ne dépassait pas les limites de la Sierra Léone.

En moins de 40 ans, ces îles trouvées désertes, devinrent des escales des voies maritimes qui ceinturaient le continent africain, atteignant l'Inde et entretenant des contacts réguliers avec l'Amérique Centrale.

L'archipel joua ainsi, dès le début de son peuplement, un important rôle dans la formation du Monde Atlantique, puisque ces îles permettaient l'articulation des deux empires ibériques de l'outre-mer (portugais et espagnol), l'affirmation de la dimension atlantique de l'Afrique et même lorsque disparut le monopole luso- espagnol, ses ports demeurèrent au service de la navigation internationale, particulièrement des Anglais et des Hollandais, dans un océan qui s'internationalise de plus en plus.

Le Cap-Vert, où les premiers habitants étaient tous des étrangers (européens et africains) a été le laboratoire où furent expérimentées de nouvelles formes de colonisation, de nouvelles relations sociales, de nouveaux comportements culturels et où s'élabora, à des degrés divers, une identité à partir d'hétérogénéités confluentes.

C'est dans l'archipel du Cap-Vert que, pour la première fois, à l'ère moderne, s'établit une société esclavagiste, au sein de laquelle l'exploitation permanente du travail de l'esclave africain constituait la pierre angulaire de toute la structure économique et sociale.

C'est ici que l'esclave a été transformé en marchandise fondamentale d'exportation à longue distance, supportant ainsi, grâce aux bénéfices tirés de sa vente, tout l'effort économique du peuplement, du contrôle administratif et religieux de l'archipel.

C'est dans cet espace insulaire que les Portugais ont expérimenté les voies et moyens d'aménager et de contrôler un espace lointain (pour la première fois sous les tropiques) récemment peuplé, un port commercial intercontinental dûment équipé et fonctionnel, et la production d'une monoculture destinée à l'exportation soutenue par une main d'œuvre servile.

Ce sont ces expériences qui allaient servir plus tard sous d'autres latitudes à l'implantation par d'autres puissances européennes du système colonial moderne.

C'est dans ces îles atlantiques qu'apparut le premier centre urbain colonial sous les tropiques, la bourgade/ville de Ribeira Grande, espace dominé par des ressortissants du royaume, où la mairie exerce le pouvoir local, qui sera progressivement cogéré par les métis appelés « natifs du pays ».

Et enfin, c'est ici que naquit au contact de deux Mondes, l'europpéen et l'africain, une nouvelle société de tous points de vue : la société créole, premier apport pour la construction du monde atlantique.

Nous pouvons affirmer que la participation des africains dans la construction du Monde Atlantique trouva dans l'archipel du Cap Vert son laboratoire qui a précédé de loin d'autres expériences qui se sont déroulées aux Antilles et au Brésil.

Au Cap Vert, espace périphérique, lointain, tropical, différent, et ne connaissant pas les formes de colonisation qui ont été expérimentées dans les archipels atlantiques des Açores, de Madère et des Canaries, de fortes limitations ont été rencontrées.

Dans ce « petit Nouveau Monde », tout avait besoin d'être inventé. L'historiographie s'est penchée, depuis des années sur la notion « d'invention des archipels ».

En effet, ici toute la population était étrangère (européens et africains) et venait d'être transplantée à cette terre, et pour la formation de cette société, tout a dû être inventé à partir d'expériences exogènes, très souvent inadaptées, d'abord en dichotomie, ensuite en intégration.

Ici le modèle esclavagiste colonial était prêt à fonctionner en peu de décennies, puisqu'à la fin du XV siècle nous avons : le marchand latifundiaire ; la main d'œuvre servile ; l'exploitation agricole basée sur la monoculture ; la production de matières premières destinées à l'exportation.

Ce modèle qui commença à fonctionner pour le coton à Santiago et à Fogo au XVIe siècle, se révéla très efficace avec le sucre aux Antilles et au Brésil, avec ces deux produits en Angola, le cacao à Sao Tomé et même le coton dans les Etats du sud de l'Amérique du nord.

Les deux éléments qui peuplèrent les îles ont été déterminants dans la structuration de la société : les européens ont imposé, avec l'adaptation nécessaire, le modèle de société ; les africains façonnés par leur condition d'esclaves qui atténua les hétérogénéités sociales et culturelles propres à leur société d'origine, n'ont eu d'autre choix que de s'intégrer à celle-ci.

Mais si le modèle social fut imposé par les Européens, celui-ci fut très tôt subverti par la composante principale de la nouvelle société, car les esclaves en s'y intégrant comme force de travail principale, l'ont automatiquement façonnée et marquée.

Ce sont les avantages obtenus à travers la transformation progressive d'hommes en marchandises lucratives et en « bêtes » de somme qui ont donné aux îles du Cap Vert sa première élite qui allait dominer la société insulaire durant un siècle et demi.

Ce fut la nécessité d'obtenir des marchandises « fabriquées » dans l'île pour le commerce d'esclaves avec la côte de Guinée qui précipita le peuplement africain de Santiago et de Fogo.

Ce fut également sa situation d'entrepôt d'esclaves qui favorisa la présence dans la bourgade/ville de Ribeira Grande d'une catégorie d'habitants qui, bien que n'appartenant pas au groupe prédominant de l'île s'adonnaient au trafic d'esclaves et à ses diverses ramifications. C'est dans cette classe intermédiaire, qui vivait de ces activités commerciales, que s'infiltra d'abord l'africain libre.

Au début du XVII^{ème} siècle, la position du Cap Vert comme entrepôt d'esclaves déclina avec le détournement du trafic vers Cacheu. Cette nouvelle conjoncture eut comme conséquences immédiates la disparition de l'élite européenne, et la décadence de la vie urbano mercantile. L'archipel ne devient ainsi qu'un point d'appui périphérique, où les agents locaux des grands commerçants ne font qu'exécuter leurs ordres.

Avec la diminution significative du nombre des ressortissants du royaume, comme habitants permanents, s'ouvre alors l'opportunité pour « les natifs du pays », principalement les métis, d'occuper de hautes fonctions dans l'économie locale et l'administration interne.

La réduction des relations avec le Royaume, l'abandon de la ville, l'affaiblissement des structures institutionnelles civiles et religieuses, l'absence de ressortissants du Royaume aisés tendent à faire disparaître les différences et intensifient le métissage physique, culturel, apparaissant ainsi la construction d'une société plus homogène avec des caractéristiques spécifiques et véritablement nouvelle : la société capverdienne.

En 1731, le Cap-Vert avait 30.850 habitants dont 2,5% de Blancs, 29% de métis, 51,5% d'affranchis et 17% d'esclaves.

Analysant ces données statistiques, nous pouvons affirmer que :

1. Au Cap-Vert, à cause de l'arrêt de nouvelles levées d'esclaves et de sécheresses consécutives, s'est opéré sans soubresauts un processus précoce, endogène et d'affranchissement progressif de la société.
2. L'élément majoritaire à cette époque était représenté par les affranchis qui étaient aussi en grande partie des « natifs du pays ».
3. Bien que le pourcentage des métis fût élevé, l'écrasante majorité des habitants de l'archipel était constituée par les Noirs (68,5%).
4. La population blanche était minoritaire et représentait l'élite - les Blancs de la terre – qui possédaient non seulement toutes les terres arables, mais aussi les rares esclaves qu'on y trouvait encore. Nous devons souligner que le mot de blanc au Cap-Vert ne se réfère pas à l'europpéen, ni au blanc pur.

II. Le Cap-Vert et l'intégration régionale : contexte socio-historique.

Comme nous l'avons souligné plus haut, l'archipel du Cap-Vert a eu comme phénomène moteur de son peuplement la proximité géographique avec certains pays qui font aujourd'hui partie de la CEDEAO. Son économie s'est construite sur la base des rapports qu'elle entretenait avec le continent africain. Ses élites ont toujours tiré profit des relations économiques et administratives qui existaient entre l'archipel et la côte africaine proche. Avec l'occupation effective du pouvoir colonial, des membres de l'élite capverdienne ont été utilisés sur le continent comme agents de la colonisation.

Nous ne pouvons pas passer sous silence, non plus, que malgré le fait que la plupart de la population capverdienne soit composée de descendants d'esclaves provenant d'Afrique, l'influence de la religion catholique, la promotion du clergé local a constitué la voie la plus directe vers la créolisation. Cette promotion, bien que constituant un moyen d'ascension sociale par excellence des « natifs du pays », a été surtout le meilleur moyen pour l'émergence de l'inculturation tranquille, concept forgé récemment

(1994) au synode des Prêtres africains et recouvrant une réalité indéniable au Cap-Vert depuis le XVI^{ème} siècle.

Ce n'est pas par hasard si nos premiers grands intellectuels, « fils de blancs du pays » ont été formés au Séminaire de São Nicolau. Ce sont eux qui, grâce à leurs œuvres littéraires, ont initié la réflexion sur l'identité du peuple capverdien qui devait déboucher plus tard sur la formation d'un groupe de jeunes conscients de leur africanité et porteurs d'idéaux d'indépendance pour leur pays.

Pour cela, nous pouvons affirmer que le Cap vert est né avec la première mondialisation, son peuplement a été à l'origine de la construction du Monde Atlantique. L'utilisation de sa position stratégique a toujours été une marque de progrès pour l'économie capverdienne - du XV^{ème} au XVII^{ème} siècles- avec la traite négrière, et à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècles, lorsque São Vicente devient un port incontournable pour la navigation à vapeur

Aujourd'hui, avec la globalisation, le Cap vert a une nouvelle opportunité de tirer profit de sa plus grande ressource stratégique - sa situation géographique : îles africaines, à la frontière maritime de l'Europe où des milliers de cap-verdiens sont à la recherche d'une vie meilleure ; îles proches de l'Amérique (terre où la diaspora capverdienne est très nombreuse et de plus en plus influente) et à quelques heures de vol du plus grand pays de l'Amérique Latine, le Brésil qui fait partie de la CPLP.

Si notre élite politique et économique parvient, tout en assumant son appartenance au continent africain, à utiliser tout ce que notre position stratégique et notre histoire de métissage progressif de différents peuples nous offre, le Cap vert pourrait tirer profit de la globalisation qui ne fait que commencer.

III. L'intégration régionale. Dilemme et vicissitudes d'un processus

Le Cap-Vert appartient à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Occidentale (CEDEAO), ayant dans ce cadre fait intégrer dans sa législation juridique un ensemble de conventions, surtout sur la libre circulation des personnes et des biens. D'ailleurs, c'est ainsi que l'on a pu noter, ces dernières années, une forte circulation de personnes, transformant le pays en un centre d'immigration, pour la première fois de son histoire.

De la même façon et dans le cadre de la Nouvelle Initiative Economique pour l'Afrique (NEPAD), le Cap-Vert s'est engagé non seulement à appuyer politiquement cette initiative, mais s'est employé à s'intégrer dans les activités mises en œuvre dans ce domaine.

D'ailleurs, un des éléments important de la stratégie de l'intégration du Cap-Vert dans l'économie mondiale repose sur la relation avec le marché continental, transformant ainsi le pays en un Gateway pour l'Afrique.

Cependant, on continue à noter la persistance d'un ensemble de blocages de nature objective, surtout dans le domaine des transports, des facilités bancaires, des contacts entre les opérateurs économiques qui limitent le développement d'un partenariat économique plus étroit, que l'on pourrait expliquer par un positionnement ambigu de nature culturelle.

En effet, actuellement, plus des 2/3 des échanges commerciaux du Cap-Vert se font avec l'Union Européenne, particulièrement avec le Portugal.

A l'heure où l'on se penche sur la question des partenariats économiques, stratégiques pour le pays, surtout avec l'Union Européenne et les Etats-Unis d'Amérique, il nous paraît important d'envisager la question des rapports du Cap-Vert avec l'Afrique Occidentale et les perspectives qui s'annoncent dans ce sens, non seulement du point de vue économique et commercial, mais surtout politique, culturel et historique.

IV. Les grandes questions qui pourraient être discutées lors du séminaire :

1. Le Cap Vert et l'intégration dans l'Afrique occidentale : Les politiques publiques d'Intégration du Cap Vert dans la CEDEAO, dans le cadre de la stratégie mondiale de développement

Conférencier pressenti: Dr. José António Mendes dos Reis, Psychologue, ex-ministre de l'Emploi, du Travail et des Affaires sociales, et Consultant du Comité de coordination et de lutte contre le Sida.

2. Le Cap Vert et l'intégration dans l'Afrique occidentale : Le Cap Vert et les nouvelles dimensions régionales (CPLP, PALOP, OTAN, Union européenne)

Conférencier pressenti: Dr. António LIMA, Ancien Secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, Ambassadeur, ancien Secrétaire Général du Fond de la CEDEAO/Lomé, Conseiller Diplomatique du Président de la République

3. Le Cap Vert et l'intégration dans l'Afrique occidentale : Une question identitaire

Conférencier pressenti: Dr Gabriel António FERNANDES, Sociologue, Professeur d'Université

4. Le Cap Vert et l'intégration dans l'Afrique occidentale : La problématique de l'émigration clandestine et des droits humains

Conférencier pressenti: Dr. Vera DUARTE, Juge et Présidente de la Commission Nationale pour les Droits Humains et de Citoyenneté.

5. Le Cap Vert et l'intégration dans l'Afrique occidentale : Dimension économique de l'intégration régionale

Conférencier pressenti: Dr. José Luís ROCHA, Directeur Général des Affaires Politiques du ministère des Affaires étrangères

6. Le Cap Vert et l'intégration dans l'Afrique occidentale : De l'Africain à l'esclave capverdien : trajectoire du processus de reconstruction de l'identité sociale

Conférencier pressenti: António Correia e Silva, membre de l'équipe d'élaboration de "L'Histoire générale du Cap Vert", ancien conseiller du Président de la République, Président de la Commission nationale pour l'installation de l'Université du Cap Vert

7. Le Cap Vert et l'intégration dans l'Afrique occidentale : La spécificité d'un Etat insulaire et diasporique

Conférencier pressenti: Dr. José Maria SEMEDO, Géographe, Professeur d'Université

8. Le Cap Vert et l'intégration dans l'Afrique occidentale : La problématique de la libre circulation des biens et des personnes et le rôle du Cap Vert dans la sécurité de la Côte Ouest et de la frontière Sud de l'Union européenne.

Conférencier pressenti: Manuel Amante da ROSA, Diplomate, ancien Ambassadeur

Participation à l'atelier: Chercheurs, représentants du ministère des Finances et de l'Administration publique, du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et

des Communautés, du ministère de l'Economie, de la Croissance et de la Compétitivité, Chambre du Commerce, de l'Agriculture, de l'Industrie et des Services de Barlavento, Plateforme des ONG, et organisations de la société civile.

L'équipe de coordination du projet

Iva Cabral

Cláudio Furtado

Annexe 2:
PROGRAMME DU SÉMINAIRE

Premier Jour: Mercredi – 04.04.07:

09h00 : **Session d'Ouverture**

- **Aristides PEREIRA**, Président de la Fondation Amílcar Cabral, ancien Président de la République du Cap Vert
- **Pierre SANÉ**, Sous-Directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines
- **António CORREIA e SILVA**, Recteur de l'Université du Cap Vert
- **Jeanne ELONE**, représentante de TrustAfrica
- **Jérôme GERARD**, représentant du CRDI
- **Aristides R. LIMA**, Président de l'Assemblée Nationale du Cap Vert

10h00 : Pause café

10h15 : 1^o thème « **La question de l'émigration clandestine et les droits humains.** »

Orateur: **Dr. Vera DUARTE**, Juge et Présidente de la Commission Nationale pour les Droits Humain et de Citoyenneté.

10h35: 2^o thème « **La spécificité d'un Etat Insulaire et diasporique** »

Orateur: **Dr. José Maria SEMEDO**, Géographe, Professeur Universitaire

10h55-12h30 : **Débats**

14h30 : 3^othème « **Le Cap Vert et la CEDEAO: une question d'identité** »

Orateur: **Docteur Gabriel António FERNANDES**, Sociologue, Professeur Universitaire

14h50 : 4^othème « **Le Cap Vert et l'Intégration en Afrique l'Ouest - De l'Africain à l'esclave capverdien : trajectoire du processus de reconstruction de l'identité sociale** »

Orateur: **Dr. António CORREIA e SILVA**, Sociologue et Historien, Recteur de l'Université du Cap Vert

15h10 : **Début des débats**

16h00: Pause-café

16h.20 – 18h.00 – **Suite des débats**

Deuxième Jour – Jeudi – 05.04.07

09h00: 5thème « **Les politiques publiques d'Intégration du Cap Vert dans la CEDEAO, dans le cadre de la Stratégie Globale du Développement** »

Orateur: **Dr. José António M. dos REIS**, Psychologue, Ancien Ministre de l'Emploi, du Travail et des Affaires Sociales

09h20: 6thème « **Cap Vert et les Nouvelles Dimensions Régionales (CPLP, PALOP, OTAN, Union Européenne)** »

Orateur: **Dr. António LIMA**, Ancien Secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, Ambassadeur, ancien Secrétaire Général du Fond de la CEDEAO/Lomé, Conseiller Diplomatique du Président de la République

09h40 : **Débuts des débats**

10h20: Pause-café

10h40-12.30 : **Suite des débats**

14h30: 7^o thème: « **La dimension économique de l'Intégration Régionale** »

Orateur: **Dr. José Luís ROCHA**, Directeur Général des Affaires Politiques du Ministère des Affaires étrangères

14h50: 8^o thème: « **La question de la libre circulation des biens et des personnes et le rôle du Cap Vert dans la Sécurité de la Côte Occidentale et de la Frontière Sud de l'Union Européenne** »

Orateur: **Manuel Amante da ROSA**, Diplomate, ancien Ambassadeur

15h10-16h45 : **Débats**

16h45 : Pause-café

17h00: **Session de Clôture**

- **Représentante de la Fondation Amílcar Cabral**
- **Pierre SANÉ**, Sous-Directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines
- **Boubacar BARRY**, Coordinateur du Projet MOST sur l'intégration régionale en Afrique Occidentale
- **Cláudio FURTADO**, Sociologue, Professeur Universitaire et Président du Conseil Scientifique de la FAC
- **José BRITO**, Ministre de l'Economie, du Développement et de la Compétitivité

Annexe 3. DISCOURS DU PRESIDENT

DE LA FONDATION AMILCAR CABRAL

Senhor presidente da Assembleia Nacional
Excelência
Senhores deputados
Senhor subdirector geral da UNESCO
Senhores embaixadores e digníssimos representantes do corpo diplomático
Senhor coordenador do projecto «MOST»
Senhores representantes de «TrustAfrica», da «African Capacity Building Foundation»
e do «Centre de Recherche et Developpement Internationales»
Excelências
Senhoras e senhores

Permitam que comece por agradecer a honrosa presença do senhor presidente da assembleia nacional que nos encorajou desde o início na organização desta reunião e se disponibilizou desde a primeira hora para nos apoiar na sua realização.

Agradecemos também a honrosa presença do senhor sub-director Geral da UNESCO cujo interesse empenhado e competente tornou possível este «atelier» da cidade da praia, sobre «O Estado-Nação e os Desafios Da Integração Regional: O Caso de Cabo Verde».

Agradecemos ainda os patrocínios da «TrustAfrica», da fundação para o reforço das capacidades em africa (ACBF), do Centro de Pesquisas para o Desenvolvimento Internacional (CRDI) e do Governo de Cabo Verde.

Agradecemos a Universidade de Cabo Verde na pessoa do seu reitor, o senhor Dr. António Correia e Silva, que assumiu com entusiasmo a parceria de organização desta reunião. Os nossos agradecimentos também vão para a importante delegação da câmara do comércio dirigida pelo seu presidente e a todos os presentes estendendo os agradecimentos da Fundação Amílcar Cabral.

Este «Atelier» sobre o caso de Cabo Verde e os desafios da integração regional tem a sua origem num importante projecto de investigação comparada e que tem sido realizado em 15 países membros da CEDEAO sob a égide da UNESCO, acerca da gestão das transformações sociais (Programme MOST).

O nosso «Atelier» irá desenvolver-se ao longo de quatro sessões, em que os participantes terão a oportunidade de trocar as suas experiências e análises, na sequência da apresentação de oito conferências sobre os seguintes temas:

1. A problemática da emigração clandestina e os direitos humanos
2. A especificidade de um estado insular e diasporizado
3. Cabo Verde e a CEDEAO: uma questão identitária
4. Do africano ao escravo cabo-verdiano: trajectória da reconstrução da identidade social
5. As políticas públicas de integração de Cabo Verde na CEDEAO, no âmbito da estratégia global de desenvolvimento.
6. A dimensão económica do desenvolvimento

7. Cabo Verde e as novas dimensões regionais

8. A problemática da livre circulação de pessoas e bens e o papel de Cabo Verde na segurança da costa ocidental e da fronteira sul da Europa.

Este «atelier» tem lugar num momento em que todos os países da sub-região debatem os problemas resultantes dos desafios da integração regional pelo que Cabo Verde também assume as suas responsabilidades acerca da importância e oportunidade do debate sobre as parcerias estratégicas, procurando congrega os diversos actores da sociedade cabo-verdiana: políticos, decisores, empresários, intelectuais, técnicos e cidadãos.

Para a Fundação Amílcar Cabral é extremamente importante para o futuro do nosso pequeno país o acompanhamento desta problemática de uma forma que a visão descomplexada de toda a sociedade cabo-verdiana possa influenciar este processo com o seu olhar de uma forma multifacetada e plural.

Para corresponder à importância que a nossa Fundação atribui à temática africana, em geral, um dos principais projectos do nosso programa de actividades é a criação de um «Centro de Estudos Africanos» que terá a vocação principal de servir de suporte teórico e de banco de dados à necessária investigação e ao desenvolvimento de uma rede de contactos que deverão corporizar os principais fundamentos para uma estratégia nacional para as relações de Cabo Verde com os outros países africanos do continente.

Formulo votos de uma reunião participada, caracterizada por um debate enriquecedor, plural e elevado, renovo os meus votos de boas-vindas aos nossos amigos que vieram de longe para partilhar as suas experiências connosco e reitero os sinceros agradecimentos a todos os que se disponibilizaram para participar neste «atelier» sobre os desafios da integração regional e o caso de Cabo Verde.

Muito obrigado pela vossa atenção.

Annexe 4.

DISCOURS DE LA REPRESENTANTE DE TRUST-AFRICA

Excellence M. Pereira, ancien Président de la république du Cap Vert, Excellence M. Lima, président de l'assemblée nationale du Cap Vert, mesdames et messieurs, tout protocole observé.

Je suis honoré d'être parmi vous pour représenter TrustAfrica à ce séminaire sur le thème de « l'Etat Nation et les Défis de l'Intégration régionale en Afrique de l'Ouest : Le cas du Cap Vert ».

Anciennement connu comme l'Initiative Spéciale pour l'Afrique de la Fondation Ford, TrustAfrica a été lancée en 2006 en tant que fondation proprement africaine basée à Dakar, au Sénégal.

Les domaines prioritaires pour notre intervention sont :

- La paix et la sécurité
- La citoyenneté et l'identité
- L'intégration régionale

Nous initiions des échanges, accordons des subventions et offrons une assistance technique afin de permettre aux institutions africaines de travailler ensemble pour relever les défis du continent.

L'intégration régionale est un élément clef de notre stratégie pour promouvoir une Afrique sûre, libre et prospère. Nous avons lancé avec collaboration avec le CRDI, un fond de recherche sur le Climat d'Investissement et l'environnement des Affaires en Afrique. Nous avons reçu plus de 250 propositions de bourse provenant de 33 pays africains ; cependant nous regrettons de ne pas avoir reçu plus de candidatures des pays lusophones et nous espérons prendre l'occasion de ce séminaire pour vous informer de l'existence de cette initiative et vous encourager à postuler pour des bourses à l'avenir. Le prochain appel à candidature sera lancé en Septembre 2007.

Cette année nous avons accordé 32 bourses à des chercheurs ressortissants de 16 pays africains. Les principaux thèmes, sont le développement durable, les réformes économiques, et la bonne gouvernance. Le but ultime de cette initiative est dans un premier temps de renforcer la capacité des recherches sur le secteur privé en Afrique en soutenant des groupes de recherche liés aux universités africaines, et dans un deuxième temps, de travailler en étroite collaboration avec les pouvoirs publics et le secteur privé en Afrique pour mettre en place les recommandations issues de ces recherches.

Une autre initiative sur laquelle nous travaillons pour le moment est une conférence sur « Le coût de la non intégration en Afrique » qui aura lieu à Marrakech au mois de juin. Bien qu'il y ait maintes études sur les bienfaits de l'intégration en Afrique, nous proposons d'aborder la question autrement en nous questionnant ce que l'Afrique perd, par manque d'intégration. Le coût de la non intégration ne s'évalue pas seulement en termes économiques ; ainsi nous inviterons les participants à s'interroger sur les défaillances en termes politiques, économiques, sociales, culturelles et sécuritaires.

Je n'ai aucun doute que les thèmes abordés lors de ce séminaire nous permettront d'enrichir notre réflexion sur l'intégration régionale en Afrique.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.

Annexe 5.

DISCOURS DU REPRESENTANT DU CRDI

Monsieur le Président Aristides Pereira,
Monsieur le Président de l'Assemblée nationale du Cap-Vert,
Monsieur le sous-directeur de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines,
Monsieur le Recteur de l'Université du Cap-Vert,
Honorables invités,
Mesdames, Messieurs

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous adresse ces quelques mots au nom du Centre canadien de recherche pour le développement international, le CRDI, et plus particulièrement son bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, installé depuis 33 ans à Dakar.

Participer aujourd'hui à ce séminaire national du programme MOST sur l'intégration régionale revêt une signification particulière pour nous quand on se souvient que ce travail a été initié il y a une quinzaine d'années, par Pierre Sané, alors Directeur régional du CRDI, et le Professeur Boubacar Barry, lui-même consultant au sein de notre organisme à cette époque.

Je voudrais juste rappeler en deux mots, surtout pour nos hôtes capverdiens qui ne nous connaissent peut-être pas, que le Centre de recherche pour le développement international (CRDI), est un organisme de la coopération canadienne au développement qui a pour mission (je cite) « [...] *de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement d'une part, et de soutenir la mise en oeuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions.* [...] » d'autre part.

Pour exécuter ce double mandat, notre bureau régional s'efforce de rester à l'écoute des priorités de la sous-région et vous ne serez donc pas surpris d'apprendre qu'à l'instar de plusieurs autres organismes d'appui au développement nous avons identifié la thématique de l'intégration régionale comme fondamentale pour le développement de l'Afrique de l'ouest.

C'est pourquoi notre organisme a décidé fin 2006 d'apporter sa contribution financière à la fin de ce cycle de séminaires nationaux du MOST en Afrique de l'Ouest en soutenant les réunions qui vont se tenir après celle du Cap Vert. Mais pour se placer résolument dans une perspective d'avenir, le CRDI a également décidé de financer une étude spécifique sur le potentiel d'une initiative de recherche ouest-africaine sur l'intégration plus achevée qui permettrait à ces dynamiques nationales issues du MOST de se pérenniser et de croître pour mieux informer, scientifiquement, les processus d'intégration en Afrique de l'Ouest.

Car au-delà des complicités déjà anciennes avec les initiateurs de ce cycle, et au delà de sa pertinence thématique, ce qui a séduit le CRDI dans le programme MOST sur l'intégration régionale, c'est qu'il soutient la production de recherches dont le but avoué est d'informer, d'éclairer les décideurs ouest-africains par rapport à ces questions certes complexes, mais cruciales pour le devenir de la région.

En effet, notre bureau régional achève actuellement un cycle de trois années de réflexion et d'échanges à travers la sous-région sur la question fondamentale à nos yeux du dialogue et de la synergie entre chercheurs et décideurs. Nous avons énormément appris à travers une série de rencontres nationales sur les conditions d'un dialogue fécond entre la communauté des chercheurs et celle des décideurs dans le contexte ouest-africain. Nous souhaiterions à présent partager les fruits de cet exercice avec des dynamiques de recherche aux visées similaires comme celle du MOST, afin de renforcer la réalisation de notre mission centrale qui est de soutenir une recherche utile au développement des pays du Sud.

Je ne veux pas empiéter plus longtemps sur votre précieux temps de partage et de débats, mais permettez-moi de terminer en adressant nos encouragements à la communauté scientifique capverdienne qui nous accueille aujourd'hui et que malheureusement nous ne connaissons pas bien au CRDI. Nous avons appris à notre arrivée la création récente de l'Université du Cap Vert et nous nous en réjouissons particulièrement. Car à nos yeux, quelle que soit la taille d'un pays ou de sa communauté scientifique, il est primordial qu'une capacité de recherche et une expertise nationale se développent ainsi afin d'enrichir, par la production d'idées, d'analyses et de débats, la formulation des politiques publiques et des stratégies de développement.

Je vous souhaite un plein succès pour vos travaux et je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe 6.

DISCOURS DE PIERRE SANE, SOUS-DIRECTEUR GENERAL DE L'UNESCO POUR LES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

Son Excellence Monsieur Aristides Lima, Président de l'Assemblée Nationale du Cap Vert,

Son Excellence Monsieur Aristide Pereira, Président de la Fondation Amilcar Cabral, ancien Président de la République du Cap Vert,

Monsieur Antoine Correia e Silva, Recteur de l'Université du Cap Vert,
Mesdames, Messieurs,

Je suis particulièrement heureux et honoré de participer à ce séminaire national organisé avec la Fondation Amilcar Cabral sur le thème des « Etats Nations face aux défis de l'Intégration Régionale ».

Autour de 8 conférences présentées par d'éminents chercheurs capverdiens, nous allons pouvoir explorer, durant 2 jours, les spécificités historiques, sociales et culturelles, ainsi que les défis économiques et politiques du Cap Vert.

Grâce à votre présence nombreuse - ainsi qu'à celle de coordonnateurs d'autres séminaires nationaux qui se sont déjà tenus en Gambie, en Guinée Bissau, en Guinée Conakry, au Mali et au Sénégal -, nous allons pouvoir confronter les réalités capverdiennes à celles d'autres pays de l'Afrique occidentale, et avancer, ainsi, ensemble, dans la réflexion engagée dans cette région, depuis 2 ans, sous l'égide du programme MOST de l'UNESCO.

Il s'agit là, en effet, du 10^e séminaire national depuis le lancement de ce projet sur « Les Etats-Nations face aux défis de l'intégration régionale », qui entend rapprocher les résultats de la recherche en sciences sociales de l'élaboration des politiques publiques, en multipliant les perspectives, afin de mieux saisir les différentes facettes d'une intégration régionale restée sans doute trop longtemps invisible.

Dans le cadre du programme des Nations Unies chargé de la Gestion des transformations sociales (le programme MOST), l'UNESCO a, en effet, non seulement souhaité donner la parole aux chercheurs des 15 pays membres de la Communauté Economique d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), mais elle a aussi souhaité faciliter leurs échanges en provoquant une approche pluridisciplinaire et internationale qui favorise une intégration réussie au services des peuples africains.

Car de quoi est-il question, aujourd'hui, si ce n'est de favoriser le développement des sociétés ouest-africaines, afin d'assurer l'épanouissement des hommes et des femmes qui y vivent, par l'approfondissement et l'accélération d'un processus d'intégration régionale qui, de l'avis même de nombreux dirigeants des Etats membres de la CEDEAO, s'est fait « par le haut », au lieu de chercher à associer et à inclure les sociétés que cet espace économique et politique est supposé servir ?

Disons-le franchement : Sans intégration régionale, il n'y a pas de développement possible ! Et sans développement économique, démocratique, social et culturel, aucune situation de paix ne pourra jamais être considérée comme durable! Pourtant, dans cette région du monde, comme partout ailleurs, à quoi chacun et chacune peut-il aspirer si ce n'est à vivre dans un environnement lui permettant de développer toutes

ses capacités ? Parce que l'Afrique de l'Ouest est le théâtre d'encore trop de conflits, il est illusoire d'imaginer que les difficultés de l'un ne soient pas, à un moment ou un autre, aussi l'affaire de l'autre. C'est en tous cas, cela, que le projet dans lequel s'inscrit ce séminaire national a l'ambition d'explorer.

Il s'agit, en effet, d'analyser la situation concrète de chaque pays. De mesurer les convergences et les divergences sur ce qui existe et sur ce qui est possible, en conduisant un dialogue entre chercheurs et décideurs, dans le respect de la place et du rôle de chacun. Car, tout en invitant les chercheurs à s'engager davantage dans la sphère publique et les décideurs politiques à prendre le temps de s'informer sur les résultats de la recherche, laissons à chacun son métier. Aux hommes et femmes politiques de dire et de faire le possible. Aux scientifiques d'observer et d'analyser des réalités.

Osons regarder en face les réalités de l'Afrique de l'Ouest et tentons d'imaginer ensemble que nous puissions approfondir et accélérer ce processus d'intégration car, de la même manière que je ne crois pas qu'il puisse y avoir de paix sans développement, et de développement sans intégration régionale, je ne crois pas que l'élargissement et le renforcement de cet espace économique puisse se faire sans structure politique appropriée.

Comme le disait Amilcar Cabral à la 3^e Conférence des Peuples africains, en 1961 : « *La pratique de la solidarité africaine a été quelquefois caractérisée par le manque d'initiative, par une certaine hésitation et même une improvisation que nos ennemis ont su exploiter en leur faveur.* »

Je crois que c'est assez vrai... Qu'il nous faut tirer toutes les leçons de l'histoire... Et aujourd'hui, je ne peux m'empêcher de voir une formidable opportunité, dans la tenue, de ce 10^e séminaire au Cap Vert. Laboratoire du métissage, au croisement de 3 continents, le Cap Vert a toujours su, en effet, développer le dialogue et les échanges vers l'Afrique, l'Europe et les Amériques.

Aujourd'hui encore, il s'emploie à renforcer des partenariats économiques stratégiques avec de nombreux pays et organisations régionales et sous-régionales. La question d'une intégration régionale ouest-africaine réussie est donc ici, peut-être encore plus qu'ailleurs, un véritable défi.

Mais si je me réjouis de la tenue de ce séminaire au Cap Vert, c'est aussi parce que cette rencontre est organisée avec la Fondation Amilcar Cabral, qui s'est donnée pour mission de transmettre l'héritage d'un penseur qui a toute sa vie défendu l'idée qu'il était possible d'articuler intérêt individuel et collectif au service des peuples africains et de l'humanité toute entière.

Lors de la 2^e Conférence des Organisations Nationalistes des Colonies Portugaises, réunies à Dar-Es-Salaam, en 1965, Amilcar Cabral assurait, à propos de l'unité africaine : « *La mise en valeur, dans un ensemble, des richesses de notre continent, des capacités humaines, morales, culturelles de notre continent, contribuera à créer un espace humain riche, considérablement riche, qui pour sa part contribuera à enrichir encore plus l'humanité. Mais nous ne voulons pas que le rêve de ce but puisse trahir dans ses réalisations les intérêts de chaque peuple africain.* »

Pour lui : « *L'union des forces matérielles et humaines des pays africains créera des conditions favorables à la construction du progrès, à condition que les peuples soient maîtres de leur destin* ». Je pense la même chose aujourd'hui.

Comme lui, je crois aussi que « *les nationalismes étroits ne servent pas les vrais intérêts du peuple.* » Mais, comme lui, je partage l'idée que l'intégration régionale, dans quelque région du monde que ce soit, ne se décrète pas.

« *Nous sommes pour l'unité africaine, à l'échelon régional ou continental, en tant que moyen nécessaire à la construction du progrès des peuples africains, pour garantir leur sécurité et la continuité de ce progrès* », assurait également le fondateur du P.A.I.G.C., se déclarant convaincu « *que le problème de l'unité africaine doit être envisagé avec le meilleur sens des réalités et qu'elle ne se réalisera pas du jour au lendemain, mais par étapes.* »

Responsable de la mise en oeuvre du programme des sciences sociales et humaines de l'UNESCO - dont la mission principale est de mettre le progrès au service de la construction d'un monde pacifié à travers l'éducation, les sciences et la culture -, je rejoins la méthode proposée par Amilcar Cabral pour répondre aux difficultés de développement rencontrées par de nombreux pays.

Loin d'une « *crise de croissance* », Cabral avait repéré une « *crise de connaissances* » et proposait, pour y répondre, de satisfaire 3 nécessités:

- a) *La connaissance concrète de la réalité de chaque pays et de l'Afrique ainsi que des expériences concernant d'autres peuples ;*
- b) *L'élaboration, sur des bases scientifiques, des principes qui doivent orienter la marche de nos peuples vers le progrès ;*
- c) *La définition des mesures pratiques à adopter dans chaque cas particulier... »*

Vous comprendrez, après ce que j'ai dit plus tôt, combien cette démarche est aussi la nôtre aujourd'hui. C'est en effet dans un esprit de partage des savoirs et de mise en commun des connaissances sur les bouleversements du monde contemporain en Afrique de l'Ouest, que nous abordons la question des Etats-Nations face aux défis de l'intégration régionale.

« *Nous devons être capables de tirer de l'expérience de chacun ce que nous devons adapter à nos conditions, afin d'éviter des efforts et des sacrifices inutiles.* » ... Ce n'est pas moi qui le dit... C'est encore Amilcar Cabral, en 1969. Mais 40 ans plus tard, c'est cette même volonté qui guide le projet régional dans le cadre duquel ce séminaire s'inscrit.

Ainsi, le premier ouvrage sur les débats qui se sont tenus au Bénin vient d'être publié aux Editions Karthala et nous attendons la parution prochaine des séminaires nationaux du Sénégal, de la Gambie, du Niger, du Burkina Faso, du Mali, du Ghana et du Togo, en attendant les autres qui seront organisés avant la fin de l'année.

Parce que, oui, « *l'expérience des uns doit être utile aux autres* », déjà en mars 2006 nous avons organisé un séminaire régional d'évaluation, avec les 15 coordonnateurs nationaux, pour tirer les leçons de l'organisation des premiers séminaires et orienter plus judicieusement les objectifs et l'agenda des autres séminaires.

Le rapport de ce séminaire national vient également d'être publié et mis en ligne sur le site web de l'UNESCO, pour la diffusion la plus large possible de ce projet qui suscite beaucoup d'espoir auprès de la communauté des chercheurs, et dont, j'espère, les décideurs politiques sauront s'emparer afin d'en tirer le meilleur.

A cet instant, je tiens d'ailleurs à remercier, personnellement, Madame Iva Cabral et Monsieur Claudio Furtado qui ont coordonné ce travail de recherche sur le Cap Vert,

ainsi que tous les coordonnateurs qui sont ici présents pour avoir donné corps à ce projet dans leur pays respectif.

Je remercie également vivement les autorités du Cap Vert, et en particulier le Président de l'Assemblée Nationale, qui ont accepté d'accompagner ce projet de réflexion et ont permis l'organisation pratique de cet événement.

J'en profite, aussi, pour remercier toutes les organisations qui ont accepté de se joindre à l'effort de financement de l'UNESCO. Je pense en particulier à l'ACBF, Trust Africa, et au CRDI dont les représentants ont fait le déplacement à Praia pour supporter ce projet de recherche sur l'intégration.

Je remercie, enfin, Madame Carrie Marias, conseillère au Bureau Régional de Dakar, ainsi que son équipe, sans oublier le Prof. Boubacar Barry, coordonnateur régional du projet, pour leur appui constant à la réalisation de cette série de séminaires dont le 10^e s'ouvre donc aujourd'hui au Cap Vert, au milieu de l'Océan Atlantique.

Comme je le disais plus tôt, c'est dans ce cadre de concertation agissante des interfaces entre recherche et formulation de politique que l'UNESCO s'est intéressée à la problématique de l'intégration en espérant que, à la fin du processus, tous les acteurs impliqués aboutiront à trois résultats :

1. la mise en place, dans chaque pays, d'un mécanisme qui permette de poursuivre le dialogue ;
2. l'organisation d'une Conférence internationale sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest qui permette la synthèse de cette série de séminaires ;
3. Enfin, la création d'un « Centre de Recherches ouest africain pour l'intégration régionale » qui pérennise et développe la réflexion.

Mesdames, Messieurs, vous le voyez, ce séminaire, que j'ai l'honneur d'ouvrir aujourd'hui aux côtés de son Excellence Monsieur Aristide Pereira, ancien compagnon de lutte d'Amilcar Cabral, premier Président du Cap Vert, et actuel Président de la Fondation Amilcar Cabral, revêt donc, à plus d'un titre, un caractère hautement symbolique

Je nous souhaite à tous des débats productifs... Mais je suis assuré, d'avance, que nous aurons de riches discussions, tant l'expérience du Cap Vert - cette terre qui, à la croisée des chemins, nourrit de grands projets sans perdre sa mémoire - est importante pour l'avenir de l'Afrique de l'Ouest, malgré la distance qui le sépare du continent.

Je vous remercie.

Annexe 7.

DISCOURS DU RECTEUR DE L'UNIVERSITE DU CAP VERT,

DR. ANTONIO CORREIA E SILVA

Exmo. Senhor Presidente, Aristides Pereira, Excelência

Exmo. senhor Sub-Secretário Geral da UNESCO para Ciências Sociais,

Caros conferencistas,

Minhas senhoras e meus senhores,

Devo começar por dizer que é com muita honra que participo na cerimónia de abertura deste Atelier. Em primeiro lugar, porque o faço em nome e em representação da recém-criada Universidade Pública de Cabo Verde. Em segundo, porque este evento é produzido pela Fundação Amílcar Cabral, instituição prestigiada na nossa sociedade, não só por ser herdeira do legado de Amílcar Cabral, do seu pensamento inspirador e interpelador, como também pelo facto de a Fundação ter estado a intervir de forma estimulante na cidadania, na cultura e no debate intelectual cabo-verdiano. Permita, por isso, Senhor Presidente Aristides Pereira, que lhe transmita a si e à Fundação os meus parabéns por esta iniciativa.

Além de honrada, a Universidade de Cabo Verde se sente sempre comprometida e incitada a participar, quando o tema é, como este que aqui e agora se vai discutir, as relações culturais, científicas, comerciais e demográficas de Cabo Verde com a sua vizinhança continental. É que, para além dos programas de formação, normalmente desenvolvidos no âmbito das actividades de docência, a UNICV pretende ser uma instituição que se propõe contribuir para a reflexão e o debate dos grandes temas que preocupam a sociedade cabo-verdiana. Temos para nós – e este é um dos traços genéticos da nossa identidade organizacional – que a UNICV, enquanto universidade de Cabo Verde e não apenas uma Universidade em Cabo Verde, não pode desligar-se dos problemas da sociedade cabo-verdiana. Pelo contrário, ela tem, sim, de privilegiar no seu curriculum, na sua agenda de investigação e no seu programa de extensão temas e problemas socialmente pertinentes.

Recusámos uma concepção aut centrada da Academia. Por isso, o perfil de académico que incentivamos será de alguém com competências e atitudes para investigar e reflectir a realidade, aumentando o conhecimento que a sociedade dispõe de si mesma. De académico, dizia, que propende a trazer para a Academia problemas da sociedade e a levar para a sociedade a sua produção intelectual universitária. De quem interroga, busca e interpela permanentemente.

Sendo cabo-verdiana, a UNICV também se define como uma organização africana, com o compromisso de contribuir em matéria de formação, investigação e reflexão para o empowerment científico do nosso continente (componente fundamental da sua emancipação) bem como para a aproximação das suas comunidades de intelectuais. Neste sentido, apraz-me realçar aqui a presença do Prof. Sané e da UNESCO, justamente pelo papel que vêm tendo na promoção de aproximação das comunidades de intelectuais de diferentes estados africanos da nossa região.

Minhas senhoras e meus senhores,

Como pequeno país insular, Cabo Verde só é viável enquanto Estado soberano, se lograr integrar-se em grandes espaços comunitários, capazes de o prover de bens públicos como a segurança, defesa, acordos de comércio, moeda e rede de circulação de pessoas. É, aliás, por esta razão que o eminentemente politicólogo catalão Josep Colomer afirmou em livro recente que o mundo actual oferece oportunidades antes desconhecidas para o auto-governo das pequenas nações. Se o destino das nações, mormente das pequenas, depende da sua integração em amplos espaços multinacionais, é então natural que a integração se torne um tema agudo; que os países não se contentem em estar numa comunidade multinacional por inércia; ou por mera vizinhança geográfica; assim sendo, da integração-solução, da integração-tendência passamos à integração-problema. Um problema de Governo, certamente, e, nesta medida ela ocupa e preocupa os diplomatas, os decisores económicos e políticos. Mas ela deveria ser, sobretudo, um problema de sociedade. Ou seja, das ONGs, das Fundações, das Universidades, dos empresários, dos cidadãos em geral. Se foi no quadro da aliança africana que Cabo Verde acedeu à independência, hoje os cabo-verdianos se interrogam se é neste mesmo quadro que alcançarão o desenvolvimento que tanto almejam. Portanto, com isso quero dizer que as opções de inserção vão a exame não só nas universidades como nos gabinetes dos diplomatas ou nas praças, essas ágoras da cidadania.

Por fim, a integração é igualmente um problema de conhecimento. Só pelo conhecimento aprofundado das potencialidades de desenvolvimento que ela encerra, só pelo conhecimento dos mecanismos através dos quais ela se processa, os povos estarão conscientes das suas opções de inserção internacional. Por conseguinte, as universidades têm a sua quota-parte de responsabilidade na criação dum processo de integração que seja inclusivo, democrático e consciente. Que dê voz e vez a novos actores. Enfim, uma integração *par le bas*, como diriam os nossos amigos francófonos. Só ela estará em sintonia com a gramática dos interesses de Cabo Verde.

Espero (antes, estou certo disso), que este Atelier será um passo importante em direcção à socialização da problemática de integração
Muito Obrigado!

Annexe 8.

DISCOURS DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE,

DR. ARISTIDES RAIMUNDO LIMA

Senhor Presidente da Fundação Amílcar Cabral e Ex-Presidente da República,
Aristides Maria Pereira;
Senhoras e Senhores Deputados;
Distintos Membros do Corpo Diplomático;
Senhor Sub-Director-Geral da UNESCO para as Ciências Sociais e Humana, Prof.
Pierre Sané;
Senhor Reitor da Universidade de Cabo Verde;
Senhora Representante do TRustAfrica;
Senhor Representante do CRDI;
Senhoras e Senhores Conferencistas e Cientistas Sociais;
Minhas Senhoras e Meus Senhores;
Caros Amigos;

Queria antes de mais cumprimentar a Direcção da Fundação Amílcar Cabral e o seu ilustre Presidente, Presidente Aristides Maria Pereira, e a todos as distintas individualidades aqui presentes.

Quero agradecer o honroso convite que me foi formulado, para, na qualidade de Presidente da Assembleia Nacional, presidir ao acto de abertura desta importante Conferência Internacional, intitulada: «*Estado-Nação e Integração Regional na África do Oeste: o caso de Cabo Verde*».

Ao mesmo tempo, aproveito a oportunidade para felicitar a Fundação Amílcar Cabral e os seus parceiros externos por terem sabido colocar à discussão este tema incontornável da Política externa de Cabo Verde e que muito interesse desperta, quer dentro, quer fora do nosso país.

Na verdade, o tema da integração enquanto coordenação de actividades de diversos sujeitos estatais e não estatais com vista a um desenvolvimento harmonioso é uma matéria importante da história recente do nosso continente, em particular. Umas vezes, falamos em integração de povos, de territórios, de mercados, de produção, de factores de produção. Outras vezes, especificamos e falamos em integração política, económica, social ou cultural.

Na perspectiva das relações entre Estados, talvez seja a integração económica aquela de que mais se tem falado, entendida esta como um conjunto de medidas de política económica, executadas de forma concertada entre um grupo de países geograficamente próximos.

A busca de uma integração económica, como se sabe, deve-se a circunstâncias várias. Entre elas figuram a estreiteza dos mercados, a ausência de determinados factores de produção, a fraqueza de um país no plano internacional.

Com a integração económica o que os países procuram é complementar-se nas suas acções de concertação regional e, deste modo, ganhar alguma vantagem face a outros possíveis concorrentes.

Permitam-me que comece com um pergunta: Como é que o tema da integração, como problema de relação entre actores estatais surge na Constituição da República cabo-verdiana?

O tema da integração não foi ignorado pelas diferentes Constituições que vigoraram em Cabo Verde desde a independência.

A Constituição de 1980, no seu artigo 17º/ 3, dispunha que «*Sem prejuízo das conquistas alcançadas através da luta de libertação nacional, a República de Cabo Verde participa nos esforços que realizam os Estados africanos, na base regional ou continental, em ordem à concretização do princípio da unidade africana*».

A actual constituição, de 1992, em sede dos princípios das relações internacionais, estatui que o

«*O Estado de Cabo Verde empenha-se no reforço da sua identidade, da unidade e da integração africanas ... (art. 11º /7)*».

Fica assim recortada uma injunção para a acção de política externa do Estado de Cabo Verde. Desta leitura da Constituição, cujas *normas consagradoras de princípios* estão longe de ser um solilóquio do legislador, resulta que o Estado cabo-verdiano não pode ser indiferente nem à unidade africana nem à integração do Continente. Pelo contrário, deve organizar-se para participar, na justa medida dos seus interesses, em prol da unidade e integração africanas. Toda a política externa, e não apenas a política africana, deve estar ao serviço dos objectivos permanentes do Estado de Cabo Verde, designadamente os que estão previstos no art. 7º da Constituição da República. Destes objectivos permito-me destacar o seguinte: «*promover o bem-estar e a qualidade da vida do povo cabo-verdiano ...e remover progressivamente os obstáculos de natureza económica, social, cultural e política que impedem a real igualdade de oportunidades entre os cidadãos, especialmente os factores de discriminação da mulher na família e na sociedade*».

Façamos um pouco de história!

O nosso continente, após séculos de dominação e opressão coloniais, que resultaram no sub-desenvolvimento da África, como nos lembra **Walter Rodney** no seu histórico livro, «*How Europe underdeveloped Africa*», lutou pela independência nacional e criou instituições de concertação que deveriam promover a unidade e a integração da África.

Entretanto, do tempo em que a ideologia pan-africanista inspirou os espíritos de um **Nkrumah, Amílcar Cabral** e outros até os nossos dias, muita água correu debaixo da ponte.

A ideia dos *Estados Unidos de África*, pretendida pelo ganês **Nkrumah** não vingou. A ideia de um Estado Federal para a África ao Sul do Sara, protagonizada pelo senegalês Cheick **Anta Diop** também não se realizou. Então, em 1963, foi criada a Organização da Unidade Africana que haveria de ter um papel particular na libertação completa do continente e na luta contra o apartheid.

Hoje, verificamos um desenvolvimento notável do quadro institucional para a cooperação e integração dos países africanos que está longe de se confundir com o quadro institucional e prático que havia aquando da vigência da OUA.

A OUA apesar do seu papel importante na libertação do continente, tinha as suas limitações. Ela foi criticada pela sua própria natureza de instância intergovernamental, mais concretamente pela sua focalização nos executivos. Num tempo em que, com excepção de um ou outro país, não havia democracia, aquela organização continental chegou a ser considerada, talvez de forma reducionista, como um «*clube de ditadores*», que não conseguiu equacionar os grandes problemas de desenvolvimento do continente.

Para a OUA, que se desenvolveu essencialmente no período da Guerra-Fria, eram sacrossantos os princípios da soberania nacional e da não-ingerência nos assuntos internos de um outro Estado.

Com o nascimento da União Africana em Julho de 2002, em Durban, a OUA deixou de existir, e abriu-se uma nova página na história recente do continente. Pelo menos na perspectiva das instituições.

Entre os objectivos principais da União Africana constam os seguintes: promoção da paz, segurança e estabilidade, democracia, participação popular e boa governação.

Apesar de reafirmar o princípio da não ingerência em matérias da soberania do Estado, é possível a UA, contrariamente à OUA, intervir com todos os meios necessários, incluindo o da força, em determinados casos tais como os de genocídio e de crimes de guerra.

Mas mais, no âmbito da União Africana, Governos que chegam ao poder inconstitucionalmente, por exemplo, através de golpes de Estado não podem participar nas suas estruturas e não serão reconhecidos.

Outro aspecto que realça a nova qualidade da União Africana em relação à OUA é o facto de ela ter incorporado o Tratado de Abuja de 1991, que obriga os Estados a trabalharem por uma Comunidade Económica Africana.

O desenvolvimento institucional dos nossos dias tem ainda a ver com uma iniciativa especial. Refiro-me à NEPAD (Nova Parceria para o Desenvolvimento da África).

Com efeito, em Outubro de 2001 nasceu em Abuja, Nigéria, a Nova Parceria para o Desenvolvimento da África na sequência de iniciativas do Senegal, Argélia, África do Sul e Nigéria. Para muitos, a NEPAD corresponde a uma visão e uma estratégia de desenvolvimento do Continente sem precedente, na medida em que ao propor uma parceria com os países desenvolvidos sublinha de forma clara a responsabilidade da África pelo seu desenvolvimento, o que não acontecia nos primeiros anos do Estado pós-colonial, em que se acusava permanentemente o colonialismo de ser o responsável por todos os males do continente.

Além da vontade de tomar o destino da África nas suas próprias mãos, a NEPAD estabelece um extenso catálogo de prioridades de desenvolvimento do Continente e objectivos de investimento e de crescimento, e proclama importantes princípios como o do respeito pelos direitos humanos, princípios democráticos, a boa governação e a paz como requisitos do desenvolvimento.

A realização destes princípios e a boa gestão económica são fiscalizadas por um mecanismo inovador conhecido pelo «*Africa Peer Review Mechanism*» (Mecanismo Africano de Controlo pelos Pares). Em 2004 cerca de metade dos países africanos já tinha aderido a este mecanismo de monitorização voluntária que visa garantir que a prática política dos Estados esteja em concordância com os princípios proclamados. Este mecanismo, a que Cabo Verde, não aderiu, não deixa de ser importante, não só para a modelação da prática dos Estados, mas também como factor que influencia a política de condicionalidade dos doadores internacionais. Na verdade, os Estados cuja prática, na opinião do *African Peer Review Mechanism*, se ajusta mais aos princípios da democracia, respeito pelos direitos humanos e boa gestão económica não só terão um ambiente internacional mais favorável para os seus propósitos de política externa, como também receberão mais depressa os dividendos da boa governação.

Vê-se, assim, que a União Africana, a NEPAD e o mecanismo de controlo dos Pares relativo à boa governação e democracia, marcam um recomeço na integração africana.

Esta nova realidade institucional, a que se acrescem os novos desenvolvimentos institucionais no âmbito das Comunidades Regionais, como é o caso da CEDEAO, trouxe consigo, como se viu acima, uma releitura do princípio da soberania dos Estados que, como dizia um Comissário africano, permite substituir o *direito à não ingerência nos assuntos internos pelo direito à não indiferença*, sobretudo, quando se trata de violações massivas dos direitos do homem.

Com o funcionamento da União Africana tem-se procurado estimular o desenvolvimento das 5 comunidades económicas regionais existentes no sentido da criação de áreas de livre comércio em 2011. Em perspectiva está a criação de uma Comunidade Económica Africana e de um Mercado Comum no horizonte de 2021 como resultado do normal desenvolvimento das diversas comunidades sub-regionais, como é o caso da CEDEAO e da SADC.

Cabo Verde, como país que beneficiou da acção da OUA na sua luta pela independência, que foi membro da OUA e é membro da União Africana e da CEDEAO, a meu ver, não pode deixar de se apropriar do novo quadro institucional da integração africana e reflectir sobre a sua intervenção nestas estruturas de que é membro, e como tal, titular de direitos e obrigações.

Nesta reflexão não podemos deixar de notar os avanços e os problemas ou constrangimentos.

Se, por um lado, as novas instituições de cooperação e integração africanas põem em relevo a grande ambição dos seus autores, a verdade é que, não se pode deixar de reconhecer que atrás das instituições novas ou renovadas da integração africana está uma realidade complicada que não permite que o desempenho institucional seja o melhor. Temos grandes instituições e poucas condições para fazer funcionar instituições complexas.

Uma boa parte dos Estados africanos são ou *Estados soft* ou *Estados fracos*. *Estados soft* no sentido de que muitos não conseguem realizar os objectivos que se propõem, fracos no sentido de baixa institucionalidade e fraco rendimento. A isto acrescem a inércia política, a falta de recursos financeiros e humanos, a proliferação ou redundância de instituições e a construção das instituições de cima para baixo.

Estes factores parecem ser grandes *inimigos da integração*.

Apesar da evolução, de instituições meramente intergovernamentais para organizações supra-nacionais complexas, ainda há, talvez, pelo menos na prática de algumas organizações de integração, demasiada focalização nos executivos, em detrimento de outras instituições, o que reflecte o nível das democracias africanas. A sociedade civil ainda desconhece as instituições, quer da UA quer da CEDEAO. Os africanos ainda não participam na eleição directa dos seus representantes às instituições parlamentares, quer do Parlamento Pan-africano, quer do Parlamento da CEDEAO. Por outro lado, os poderes dos Parlamentos ainda são essencialmente consultivos.

Este é, sem dúvida, um bom momento para se discutir os grandes desafios da integração.

Podemos perguntar o seguinte: até que ponto é que Cabo Verde tem participado no esforço de integração continental?

No que respeita à CEDEAO, sabemos todos que Cabo Verde não tem participado com suficiente intensidade nas reuniões da organização. O País não tem exercido cargos de grande responsabilidade nos principais órgãos estatutários. Não vai, por exemplo, estar entre os nove primeiros membros da recém - criada Comissão da CEDEAO . Um aspecto positivo é que o arquipélago está representado no Parlamento da CEDEAO com 5 Deputados, sendo um deles Vice-Presidente do Parlamento.

Cabo Verde como país membro tem responsabilidades a cumprir. Entre estas responsabilidades ressaltam as seguintes:

- O pagamento da taxa comunitária que o país cobra nas alfândegas e que ascende a milhares de contos;
- Tarefas no âmbito da liberalização económica na região que postula, por exemplo, a realização de estudos com vista ao estabelecimento de uma tarifa exterior comum;
- Tarefas organizativas com vista a melhorar o desempenho do país no âmbito de uma organização como a CEDEAO para que Cabo Verde possa fazer valer os seus interesses de desenvolvimento e contribuir de forma sensível para o rumo da organização, para que a CEDEAO e as outras instituições continentais supranacionais possam afirmar-se, ganhar credibilidade e significar uma mais valia para a vida dos cidadãos africanos.

Importa encontrar as fórmulas organizativas e institucionais internas para a promoção de uma participação activa e consistente do país no âmbito da CEDEAO e da União Africana e, em geral, dar visibilidade institucional à preocupação com a integração a nível da política externa.

É urgente ultrapassar na sociedade civil o deficit de conhecimento em relação às instituições da CEDEAO e da União Africana e eliminar o desconhecimento dos países da Comunidade a nível do sistema de ensino e de comunicação e trabalhar para superar o panorama de escassez de intercâmbio cultural e científico com os países da CEDEAO. Neste último aspecto a UNESCO, os Estados da região e fundações como a Amílcar Cabral podem seguramente apoiar.

São, pois, grandes os desafios que temos no país. Mas, também os desafios que todos os países africanos têm pela frente.

Antes de mais é essencial que cada um comece *intra muros* a estabelecer um melhor quadro para a boa governação, respeitando o Protocolo Regional sobre a Democracia e a Boa governação. A seguir, importa definir políticas públicas que tenham em conta as necessidades das populações e os objectivos de milénio como mínimo denominador comum; é fundamental reforçar o papel das instituições políticas e judiciais dos países africanos, valorizar os órgãos parlamentares das instituições de integração regional e continental; criar um ambiente de debate político nacional sobre os grandes temas, quer no âmbito das instituições políticas nacionais e locais, quer através dos órgãos de comunicação social; vencer os bloqueios que existem em termos de ligações físicas entre os países, transportes, designadamente rodoviário, marítimo e aéreo, e reduzir a redundância institucional que existe no Continente.

Minhas Senhoras e Meus Senhores;

Cabo Verde neste momento está confrontado com o cumprimento do princípio constitucional de empenho em prol da integração africana e ao mesmo tempo busca, como é sabido, uma parceria especial com a União Europeia que ultrapasse o Acordo de Cotonou e se inscreva provavelmente no âmbito do conceito da grande vizinhança ou de outro modelo qualquer.

Aparentemente estamos a jogar em dois tabuleiros.

Ora, isto suscita necessariamente um questionamento. Será que existe uma contradição insanável entre sermos membros da CEDEAO de pleno direito e a busca de novas formas de cooperação com outros espaços, designadamente com a Europa no âmbito de uma política de grande vizinhança? Eu direi, numa abordagem *prima facie*, que não.

Os Estados são livres e soberanos e têm duas obrigações fundamentais: a primeira é a de procurar garantir condições para que os cidadãos com liberdade e responsabilidade conquistem a sua felicidade pessoal; a segunda é a garantia da própria subsistência e individualidade da entidade estatal. Neste sentido, temos o dever de procurar e percorrer o nosso próprio caminho em função da nossa história africana e dos objectivos superiores da República.

Antes de terminar, queria mais uma vez, expressar o meu reconhecimento pelo amável convite, agradecer a vossa atenção e benevolência pela minha comunicação um pouco extensa e desejar os maiores sucessos a este importante fórum de reflexão.

Muito Obrigado!

Annexe 9.

DISCOURS DE CLOTURE DU PROF. BOUBACAR BARRY

Annexe 10.

DISCOURS DE CLOTURE DU PRESIDENT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA FONDATION AMILCAR CABRAL

Senhor Ministro da Economia, Crescimento e Competitividade, Excelência

Senhor Representante da Fundação Amílcar Cabral

Excelentíssimo Senhor Pierre Sane, Subdirector Geral da UNESCO para as Ciências Sociais e Humanas

Exmo. Senhor Boubacar Barry, Coordenador do Projecto MOST sobre a Integração Regional na Africa Ocidental

Minhas Senhoras, Meus Senhores

Permitam-me, antes de mais, e em nome da Comissão Organizadora desse Atelier, agradecer os conferencistas pela qualidade das comunicações, a profundidade das reflexões e a relevância dos questionamentos que se colocam, a um só tempo, aos investigadores, aos políticos e decisores, aos empresários e os cidadãos cabo-verdianos na sua globalidade.

De igual modo, gostaria de agradecer os debatedores, não apenas por terem aceite o convite que lhes foi formulado para introduzirem a discussão à volta de temáticas específicas como também pela pertinência das questões introduzidas.

Aos coordenadores nacionais do projecto MOST sobre a Integração Regional Africana que aceitaram o convite para virem a Cabo Verde queria agradecer o olhar de fora que trouxeram aos nossos debates, permitindo um novo questionamento e, por vezes, o apontar de pistas antes não percebidas.

A todos os participantes nesses dois dias de intenso debate vão igualmente os nossos agradecimentos pelo interesse demonstrado e visível tanto na presença quanto na participação activa nos debates.

Minhas e Meus Senhores

As reflexões e os debates produzidos nesses dois dias mostraram o quanto temos necessidade de definir e implementar uma agenda de investigação sobre a dimensão regional da integração cabo-verdiana que ultrapassa as vicissitudes das agendas políticas de curto prazo ou as eventuais crises de natureza identitárias, mas se inscrevam numa perspectiva de estratégia a longo prazo, fazendo emergir os ganhos actuais, mas sobretudo potenciais para os Estados, as economias, as sociedades, terão.

A reflexão histórica produzida durante esse Atelier mostrou-nos como no passado experiências de integração de Cabo Verde no espaço continental oeste-africano trouxe ganhos substanciais e substantivos. Aliás, mais do que isso, a reflexão mostrou que somos o que somos por termos estado integrado na costa ocidental africana. Mais, que dela emergimos.

Embora não tenha sido objecto de reflexão profunda dos conferencistas, mas levantado nos debates, comunidades cabo-verdianas emigradas em grande parte dos países da África ocidental constituem pontes seguras da ligação das ilhas com o continente.

Da mesma forma, o fluxo e refluxo de pessoas que nas últimas décadas se tem vindo a conhecer entre o arquipélago e continente testemunham o dinamismo das pessoas, da sociedade. É, sem dúvida, a integração **par le bas** que está a ocorrer e que alguns olhares espontâneos e de senso comum, vêem como ameaça e não como uma oportunidade.

Parece que o sedimento orgânico do processo de integração regional, sem menosprezar, é claro, a dimensão institucional, encontra-se nesse nível de relacionamento humano, económico, social e cultural. Algo bem presente no nosso quotidiano, ainda que não visível para muitos.

Neste particular, constitui um desafio tanto para a FAC como para o Projecto Most sobre a Integração Regional na África Ocidental avançar com uma linha ou um projecto de investigação para analisar, no caso contexto de Cabo Verde, as vantagens económicas, sociais e culturais que o fluxo e o refluxo populacional tem aportado. Mais do que a mera dimensão de produção de conhecimento certamente que os resultados do projecto poderão municiar os decisores de informações indispensáveis a uma adequada definição de políticas. De igual modo, possibilitará dados e informações capazes de permitir disseminar na sociedade conhecimentos capazes de relativizar e, quiçá, reposicionar ideias geralmente preconcebidas.

Parece evidente dos debates havidos que a problemática da integração regional não é - e nem deve ser - um assunto apenas dos estados e governos mas essencialmente da sociedade devendo-se, por isso, abrir e criar espaços de discussão sobre a matéria.

Contudo, como se afirmou aqui, reiteradas vezes, só se pode discutir quando se conhece. O não conhecimento e o desconhecimento da realidade africana ocidental em Cabo Verde pode constituir um constrangimento. Colocando de forma diversa a questão, diríamos que a busca do conhecimento da realidade africana ocidental constitui um desafio. E neste quadro, o presente Atelier pode e deve constituir o início de um processo de reversão do **status quo**.

Com efeito, o desafio assumido e afirmado na sessão de abertura pelo Presidente da Fundação Amílcar Cabral da criação de um Centro de Estudos Africanos virá, certamente, ajudar esse processo de produção e difusão de conhecimentos da e sobre Cabo Verde e África, com particular realce para a nossa sub-região.

No contexto da globalização, parece cada vez fazer menos sentido pensar em estados, economias e sociedades auto-centradas e auto-referentes. Antes, a busca inteligentes de espaços potenciais e possíveis de ganhos e de inter-relações surge como o grande desafio. Neste mesmo âmbito, e as discussões havidas apontaram para a necessidade de se repensar exercícios reflexivos assentes em lógicas binárias, em raciocínios maniqueístas e duais e excludentes. A reflexão deve buscar pontos de convergências e complementaridades, pela busca de relações multi-causais ou de determinações múltiplas.

Mais ainda, e assente nessa postura reflexiva a problemática da integração regional de Cabo Verde aparecerá menos como um risco ou um constrangimentos e mais como uma oportunidade que, como todas, comporta riscos capazes de serem geridos.

Os debates também mostraram que o sucesso e, mesmo o desafio, da integração regional passa pelo envolvimento de todos os actores políticos, económicos e sociais.

A investigação científica aparece aqui, mais uma vez, como potencialmente propiciadora de elementos de conhecimento e clarificação. Eventualmente, a o nível real, social e economicamente falando, da integração económica pode ser maior do que eventualmente a sua visibilidade o demonstra. Com efeito, resta saber se as estatísticas actuais conseguem captar uma dimensão importante económica das transacções económicas entre os operadores económicos da sub-região que se estrutura á volta da economia informal.

Mais ainda, e mesmo a nível da economia formal, resta aprofundar estudos no sentido de determinar a real presença-quantitativa e qualitativa - de operadores económicos da sub-região no tecido empresarial cabo-verdiana.

Emergiu ainda da nossa reflexão a necessidade de aprofundamento de estudos sobre a dimensão insular da integração regional, numa análise de mão dupla. Isto é, como a insularidade pode constituir uma condicionante e uma oportunidade para Cabo Verde e como essa mesma insularidade pode constituir uma condicionante e uma oportunidade para os países continentais.

Para lá, das decisões políticas tomadas, as dinâmicas reais e autonomia da investigação devem fazer emergir espaços de reflexão e de diálogo que, fundadas na investigação, poderão influenciar o processo de tomada de decisão.

Neste contexto, e como anunciado pela cerimónia de abertura da realização de um estudo sobre o impacto da não integração no desenvolvimento dos estados e das sociedades africanas poderá oferecer elementos importantes e, quiçá decisivos, no debate que estamos tendo.

Minhas Senhoras e Meus senhores

Estou convencido que o presente Atelier constitui, de facto, um ponto de partida para a abertura de temáticas e linhas de investigação sobre a problemática da integração africana, de debate sobre as políticas públicas de integração regional, da definição do lugar reservado aos diferentes actores cabo-verdianos.

Muito obrigado!

Annexe 11.

NOTES SUR LE DISCOURS DE CLOTURE DE PIERRE SANE, SOUS-DIRECTEUR GENERAL DE L'UNESCO POUR LES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

- Qualité du séminaire – félicitations à la Fondation Amilcar Cabral
- Si même passion dans la construction de l'Afrique de l'Ouest réussite
- 15 séminaires / 15 capitales de la CEDEAO / 15 centres de l'Afrique de l'Ouest
- Chaque pays est spécifique, avec des défis à relever découlant de son histoire, de sa situation géographique, de sa structure économique et de sa trajectoire politique. A ce titre il est légitime de se poser la question de savoir s'ils peuvent articuler une vision commune de l'avenir ? Les dirigeants des Etats ont répondu qu'ils le voulaient mais la question à laquelle tente de répondre ce projet c'est le peuvent-ils ? et à quelles conditions ?

Volonté politique = source/fondement/ambition

La volonté politique a trouvé sa source bien sûr dans un passé commun d'asservissement des peuples de la région par l'Europe mais aussi dans un passé de luttes solidaires pour l'émancipation citoyenne. Cette vision commune de l'avenir se fonde sur les potentialités économiques, humaines et culturelles de la région dont la réalisation continue à se heurter au legs colonial et à la mauvaise gouvernance post coloniale à savoir fragmentation territoriale, économie primaire, non maîtrise de la science et technologie, déficits d'éducation et de démocratie. Cette volonté politique a pour ambition de créer un espace de paix et de prospérité pour tous les peuples de la région dans le contexte d'une mondialisation impitoyable

Action politique

Nous souhaitons que l'action pour la mise en œuvre de cette vision soit informée par l'analyse concrète des mutations dans chaque pays. Nous souhaitons susciter un débat basé sur une recherche de qualité.

Nous souhaitons encourager des échanges scientifiques entre institutions de la région afin que les transformations nécessaires puissent être guidées par une connaissance approfondie des réalités sociales économiques et culturelles de chaque pays car la CEDEAO n'est plus seulement un projet de zone économique. Ça devient une condition de survie : qu'il s'agisse de la Sierra Leone, du Liberia ou même de la Guinée, l'intervention de la Communauté a été déterminante pour le maintien de l'intégrité de ces pays. La CEDEAO est avant tout une zone de solidarité des peuples de la région vue des 5 zones d'une Afrique qui se veut debout qui ne peut continuer à avancer sans débat contradictoire informé et public.

C'est la mission que nous nous sommes assignés à travers ce projet.

Je me félicite, je félicite la Fondation Amilcar Cabral. Je félicite tous les intervenants pour ce séminaire.